

De : [Tremblay, Fabrice](#)
A :
Cc :
Objet : RE: Demande LAD - 200718023 - Lettre réponse
Date : 27 février 2020 14:46:00
Pièces jointes : [image001.jpg](#)
[A- Art. 23 et 24_2020.pdf](#)
[A- Art. 53 et 54_2020.pdf](#)
[Avis de recours_2020.pdf](#)

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 18 février dernier, concernant le 147, rue Principale à Châteauguay

Vous trouverez en pièce jointe les documents visés par votre demande . Il s'agit de :

1. Addenda des caract. env. phases I et II [...] 19042018;
2. Compte-rendu d'appel du 26102008_biffé;
3. Lettre du 12112019;
4. Lettre du 16082202;
5. Lettre du 21112002;
6. Note du 05042002;
7. Note du 05042002

Voici le lien vers les documents visés. : <https://we.tl/t-QbmpVWXIhb>

Il est à noter que vous avons également les documents suivants dont vous ne souhaitez pas obtenir copie, puisque vous les avez en votre possession :

- Suivi environnemental suite à l'enlèvement d'un réservoir souterrain de carburant diesel et d'un îlot des pompes, Investissements Richard Auger, 147, rue Principale, Châteauguay (Québec), dossier no CM1129.0, Terrapex Environnement Ltée, septembre 2001.
- Caractérisation environnementale préliminaire Phase I - Transdev Québec inc., Ancien garage Transdev - 147, rue Principale, Châteauguay (Québec), Projet N°641615-2, Document No rap-1, SNC-Lavalin, 27 janvier 2017
- Caractérisation environnementale préliminaire Phase II – Transdev Québec Inc., Ancien garage Transdev - 147, rue Principale, Châteauguay (Québec), Dossier N° 641615-2, Document No rap-2, SNC-Lavalin, 16 mars 2017
- Réhabilitation environnementale - Version finale – 4423241 Canada Inc. - Propriété située au 147, rue Principale, Châteauguay (Québec), projet no CM4275.0, Terrapex, 25 octobre 2019

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en

vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, analyste responsable du dossier, par courriel, à l'adresse fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca en indiquant le numéro du dossier en objet.

Vous recevrez également une réponse de la Direction des Renseignements de l'Accès à l'information et des Plaintes sur la qualité des services concernant une déclaration de conformité.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Fabrice Tremblay

Conseiller régional en accès à l'information

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Direction régionale de la Montérégie

201 place Charles-LeMoyne, 2^e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Tél. : (450) 928-7607 poste 274

Télécopieur : (450) 928-7755

Courriel : fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca

Site Web : <http://www.environnement.gouv.qc.ca>

Avis de confidentialité

Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre. Il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit.

Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.

Brossard, le 19 avril 2018

Monsieur Richard Auger

4423241 Canada inc.

7, rue Antoine Couillard

Mercier (Québec)

J6R 0A4

MDDELCC
REÇU LE
23 AVR. 2018
DRAE - Industriel

Courriel : ri.auger@videotron.ca

**OBJET : Addenda des caractérisations environnementales préliminaires phases I et II
Propriété sise au 147, rue Principale à Châteauguay, Québec
Projet No : CM4275.0**

Monsieur,

Dans le contexte d'une transaction immobilière anticipée, Terrapex Environnement Ltée (Terrapex) a été mandatée par monsieur Richard Auger de la compagnie 4423241 Canada inc. en janvier 2018 pour produire un addenda à une évaluation environnementale de site Phase I produite en janvier 2017, à l'endroit de la propriété située au 147, rue Principale à Châteauguay, Québec, ci-après appelée « la propriété » ou « le site ».

Il est à noter que Terrapex :

- N'a aucun lien ou intérêt direct ou indirect, présent ou futur, financier ou autre, dans la propriété;
- N'a aucun lien avec la partie négociant l'opération immobilière;
- N'a aucun lien avec les personnes investies des pouvoirs de décision en matière d'octroi de crédit ou de placement.

Contexte et objectifs

Dans le contexte d'une transaction immobilière anticipée, M. Auger, propriétaire du site, souhaite établir l'ensemble des obligations réglementaires qui sont rattachées à sa propriété.

En effet, plusieurs études environnementales et géotechniques effectuées sur la propriété ont été fournies¹, dont deux (2) rapports préparés par *SNC-Lavalin GEM Québec inc. (SNC-Lavalin)* dans le cadre d'une cessation des activités de *Transdev Québec inc. (Transdev)*.

Il est noté dans ces études que des activités de réparation d'autobus et de poste d'alimentation, dont le code SCIAN est le 811199, ont été présentes sur le site depuis le début des années 1990. Ces activités sont listées à l'annexe III du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT)*. Ces activités impliquent que lors d'une cessation d'activité, tel que proposé dans ce contexte, l'application de certaines dispositions de la section IV.2.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)*, dont l'obligation de déposer une copie des études au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), accompagnée d'une attestation d'un expert accrédité. Il est à noter que l'entreprise *Transdev* était locataire de la propriété et qu'aucune activité n'est opérée sur le site depuis août 2016.

Toujours selon l'analyse de ces documents, il semble que ces documents n'aient pas été attestés à ce jour. Ainsi, l'objectif de cet addenda est de présenter les éléments manquants à l'attestation des caractérisations environnementales préliminaires phases I et II, préparées par *SNC-Lavalin* respectivement en janvier 2017² (ÉES – Phase I) et en mars 2017³ (ÉES – Phase II).

Méthodologie

L'ÉES – Phase I préparée par *SNC-Lavalin* en janvier 2017 a été effectuée, dans l'ensemble, conformément aux principes de la norme Z768-01 *Évaluation environnementale de site, phase I* (août 2002) de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) et en vertu du *Guide de caractérisation des terrains* rédigés 2003 par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MDDELCC), en fonction des informations et des données de base disponibles.

Toutefois, dans le contexte d'une cessation des activités assujetties à l'Annexe III du *RPRT*, certains éléments manquants ont été relevés de cette ÉES – Phase I (*SNC-Lavalin*, janvier 2017), notamment une demande auprès du CDPNQ, le zonage et les usages permit des propriétés adjacentes, les cartes de localisation des prises d'eau municipale, d'aqueduc et des puits privés, ainsi qu'un plan des secteurs contenant des sols contaminés connus.

¹ Terrapex, 2001; G&S, 2002; Gardner, 2004; Biogénie, 2009; SNC-Lavalin, 2017.

² SNC-Lavalin GEM Québec inc. (Janvier 2017). *Caractérisation environnementale préliminaire phase I – Ancien garage Transdev – 147, rue Principale, Châteauguay (Québec)*. Référence : 641615-2, rap-1.

³ SNC-Lavalin GEM Québec inc. (Mars 2017). *Caractérisation environnementale préliminaire phase II – Ancien garage Transdev – 147, rue Principale, Châteauguay (Québec)*. Référence : 641615-2, rap-2.

Localisation et description générale

Propriétaire	4223241 Canada inc.
Adresse	147, rue Principale à Châteauguay, Québec
Lots	Lots 226-370 à 226-375, 226-380 à 226-385, 226-431 à 226-436, 226-441 à 226-446, 226-472 à 226-477 et les parties de lots 2246-408, 226-469, 226-518 à 226-523 et 226, du cadastre de la Paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, de la circonscription foncière de Châteauguay.
Coordonnées géographiques au centre du site	45° 21' 22,4" Nord 73° 45' 38,38" Ouest
Zonage	Zone H-705 (Règlement de zonage N° Z-3001 de la ville de Châteauguay).
Usages autorisés	<ul style="list-style-type: none">• Résidentiel multifamilial; et• Commerce artériel.
Zonage et usages autorisés à l'endroit des propriétés adjacentes	L'ensemble des propriétés adjacentes est situé dans la zone H-705.
Superficie du terrain	Le lot a une superficie de 20 462,72 m ² .
Année de construction du ou des bâtiment(s)	1962, selon le propriétaire, le rôle d'évaluation foncière de la ville de Châteauguay.

Afin de faciliter la lecture du texte et la concordance avec le rapport émis par *SNC-Lavalin* en janvier 2017, la rue Principale sera considérée d'orientation est-ouest. Le plan de zonage, ainsi que la grille des usages autorisés sont présentés à l'Annexe 2.

Descriptif écologique

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) détient un registre permettant de déterminer la présence d'espèces floristiques ou fauniques menacées ou vulnérables sur le site et ses environs.

Une recherche a été effectuée auprès du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) par le biais de madame Dina Daher, répondant CDPNQ – volet flore, et le biais de madame Ève Surprenant Desjardins, répondante CDPNQ – volet faune, afin de déterminer la présence d'espèces floristiques ou fauniques menacées ou vulnérables sur le site et ses environs.

Selon madame Dina Daher, répondante CDPNQ – volet flore, 13 espèces floristiques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ont été identifiées sur le site et dans un rayon de un kilomètre du site, selon 13 occurrences. Toutefois, aucune occurrence n'a été observée sur le site.

Selon madame Ève Surprenant Desjardins, répondante CDPNQ – volet faune, quatre (4) espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées ont été identifiées dans un rayon d'un kilomètre du site, selon quatre (4) occurrences. Toutefois, aucune occurrence n'a été observée sur le site.

Considérant que le secteur à l'étude est situé dans une zone urbaine et compte tenu de la distance à laquelle ces espèces sont répertoriées, celles-ci ne sont pas considérées susceptibles d'avoir été affectées par les activités qui ont été effectuées à l'endroit de la propriété.

La correspondance avec le CDPNQ est présentée à l'Annexe 3.

Récepteurs potentiels

Les critères de qualité de l'eau sont utilisés pour définir un impact et ils sont appliqués en fonction du lieu d'impact. Les récepteurs potentiels du site à l'étude sont présentés ci-dessous :

Puits d'approvisionnement : Selon le Système d'information hydrogéologique (SIH) du MDDELCC, aucun puits d'approvisionnement en eau n'est présent sur le site. Par ailleurs, cinq (5) puits possiblement utilisés pour l'eau potable seraient présents dans un rayon d'un kilomètre du site.

Selon l'ÉES – Phase II de SNC-Lavalin, considérant que le secteur du site est alimenté en eau potable via un réseau d'aqueduc, il est peu probable que ces puits soient utilisés à des fins d'alimentation en eau. Ainsi, ces puits ne sont pas considérés comme étant des récepteurs potentiels.

Égouts et fossés : Il n'y a pas de fossé à l'endroit de la propriété à l'étude. Toutefois, un égout pluvial et un égout sanitaire, enfouis sous la rue Principale, longent la propriété du côté nord. La Ville ne nous a pas transmis la profondeur où ces conduites à laquelle elles ont été enfouies. Ces conduites sont donc considérées comme récepteurs potentiels de l'eau souterraine.

Il est à noter que trois (3) autres conduites souterraines ont été notées sur le site, soit une conduite menant à l'ancienne installation septique, une conduite électrique et une conduite pluviale. Les deux (2) premières sont perpendiculaires au chemin de Fitch Bay et leur pente demeure inconnue, la troisième y est parallèle et possède une pente descendante vers le ruisseau Fitch. Ces conduites ont été notées à des profondeurs variant entre 1,2 et 2,4 mètres sous la surface du sol ; elles peuvent donc intercepter l'écoulement des eaux souterraines.

Cours d'eau : Selon l'ÉES – Phase II de SNC-Lavalin, la rivière Châteauguay est située à 1,2 kilomètre à l'est et en aval de la propriété. Par contre, selon nos observations, la rivière Châteauguay est plutôt située à 900 mètres au nord-est du site, concordant avec la direction d'écoulement observée au niveau de l'eau souterraine. Ainsi, la rivière Châteauguay est considérée comme un récepteur potentiel.

Aquifère : Basé sur les informations contenues dans le *Guide de classification des eaux souterraines* du Québec, MDDEP, 1999, et sur celles obtenues du *Système d'information hydrogéologique* (SIH) du MDDELCC, l'aquifère est considéré de classe III, puisque celui-ci ne constitue pas une source potentielle d'eau courante. Par ailleurs, le secteur est desservi par le réseau d'aqueduc de la ville. Ainsi, l'aquifère de classe III n'est pas considéré comme un récepteur potentiel.

Considérant l'ensemble de ces renseignements, les résultats des échantillons d'eau souterraine prélevés dans les puits d'observation ont été comparés par *SNC-Lavalin* aux critères de *Résurgence dans les eaux de surface (RES)* et un seuil d'alerte de 50 % de ce critère a été appliqué.

Programme d'assurance et de la qualité en laboratoire

Toutes les concentrations obtenues pour les échantillons de sols et d'eau souterraine analysés étaient inférieures aux limites de détection du laboratoire, à l'exception de l'échantillon de sol S-133/CF-01A. En effet, la concentration en éthylène glycol de ce paramètre est de <20 mg/kg alors que la limite de détection est de 2 mg/kg. Toutefois, la concentration de cet échantillon est inférieure à la valeur limite de l'Annexe I du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT)* et donc inférieures au critère applicable pour le site.

Cartes et plans

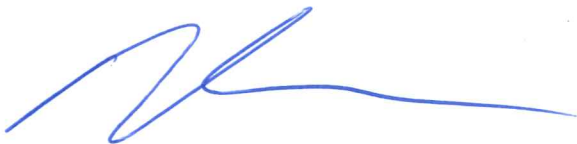
Les cartes de localisation des prises d'eau municipale, d'aqueduc et de puits privés sont présentées à l'Annexe 3. Un plan répertoriant la contamination dans les sols identifiés lors de l'ÉES – Phase I, ainsi qu'un plan des zones de contamination indiquant les niveaux et le type de contamination est présenté à l'Annexe 1, respectivement aux figures 1 et 2.

En espérant le tout conforme à vos attentes, croyez, monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

TERRAPEX ENVIRONNEMENT LTÉE



Éloïse Charpentier-Blanchette, ing. jr.
Chargée de projets



Tony Hawke, géo.
Président

ANNEXES

Annexe 1	Figures
Annexe 2	Documents consultés
Annexe 3	Correspondances
Annexe 4	Portée et limitations

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Contamination dans les sols identifiée dans les études antérieures au moment de la réalisation de l'ÉES – Phase I par SNC-Lavalin (janvier 2017)
Figure 2	Zones de contamination des sols indiquant le niveau et le type de contamination identifiées par SNC-Lavalin (Mars 2017)

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

CDPNQ :	Centre de donnée sur le patrimoine naturel du Québec
CEAEQ :	Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec
ÉES :	Évaluation environnementale de site
LQE :	Loi sur la qualité de l'environnement
MDDELCC ¹ :	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MERN :	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MRC :	Municipalité régionale de comté
PPSRTC :	Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés – Plan d'action 2017-2021
RPRT :	Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains
SCIAN :	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

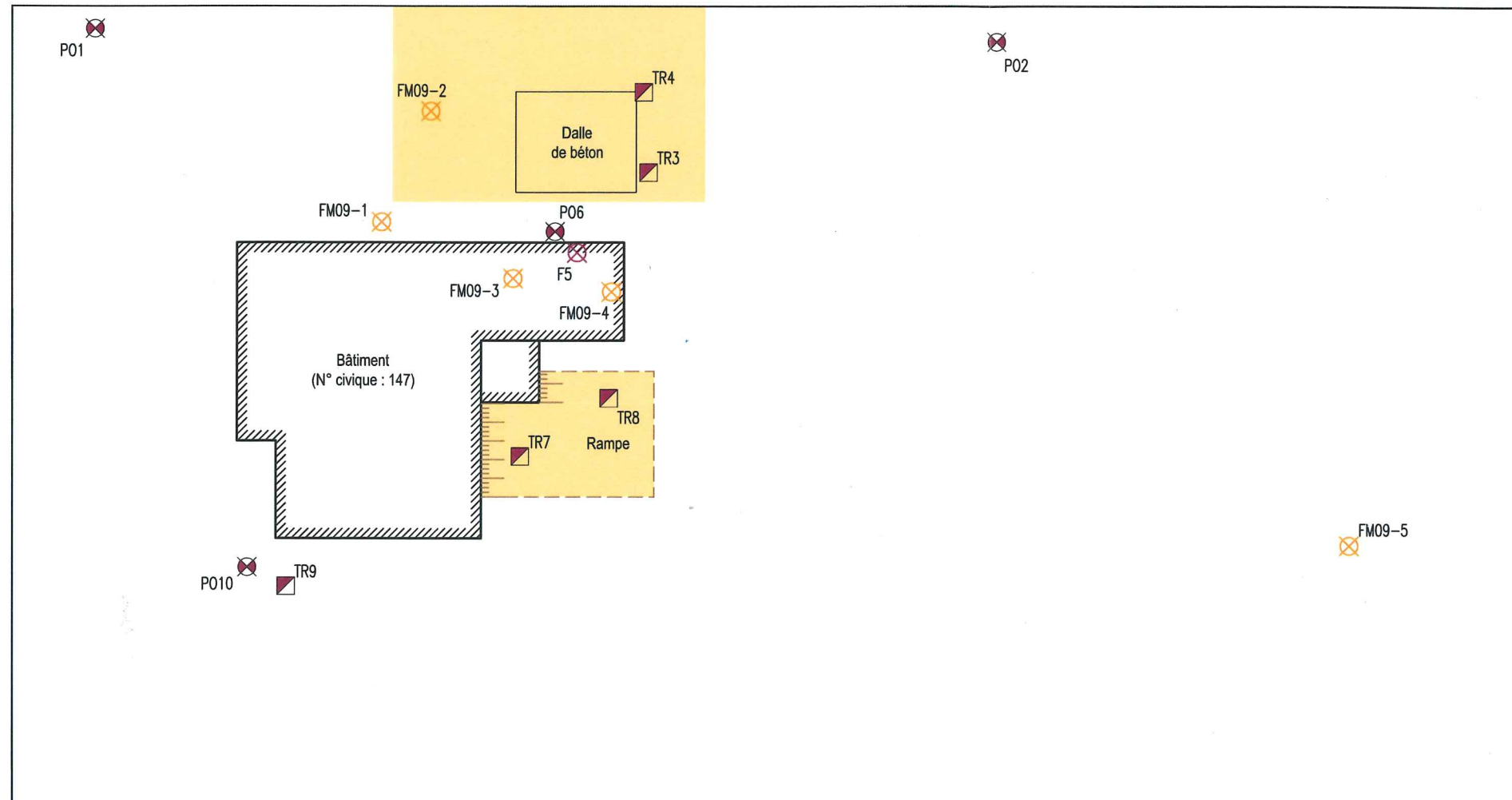
¹ Afin d'alléger le texte, l'utilisation de l'abréviation MDDELCC qui réfère au présent ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques désigne aussi les appellations antérieures du ministère soit, du MENVIQ (1974-1994), du MEF (1994-1998), du MENV (1998-2005), du MDDEP (2005-2012) et du MDDEFP (2012-2014).

ANNEXE 1

FIGURES



RUE PRINCIPALE



LÉGENDE

- Emplacement approximatif de sols B-C en hydrocarbures identifiés dans les études de Gartner Lee Itée (2004) et/ou Biogénie (2009)
- 15F1 Forage (Biogénie, 2009)
- 15TE1 Tranchée (Gartner Lee Itée, 2004)
- 15F1 Forage (Gartner Lee Itée, 2004)
- 15P01 Puits d'observation (Gartner Lee Itée, 2004)
- Limite de bâtiment
- Borne fontaine
- Haut de talus
- Limite de propriété

Source : SNC Lavalin, dossier N° 641615-01, dessin N°4, 26 janvier 2017.



4423241 CANADA INC.

Projet

ATTESTATION ENVIRONNEMENTALE
147, rue Principale
Châteauguay (Québec)

Titre CONTAMINATION DANS LES SOLS IDENTIFIÉE DANS LES ÉTUDES ANTÉRIEURES AU MOMENT DE LA RÉALISATION DE L'EES-PHASE I PAR SNC-LAVALIN (janvier 2017)



Dessiné par : M. Martin

Préparé par : -

Vérifié par : E. Charpentier-Blanchette

Date 27 mars 2018

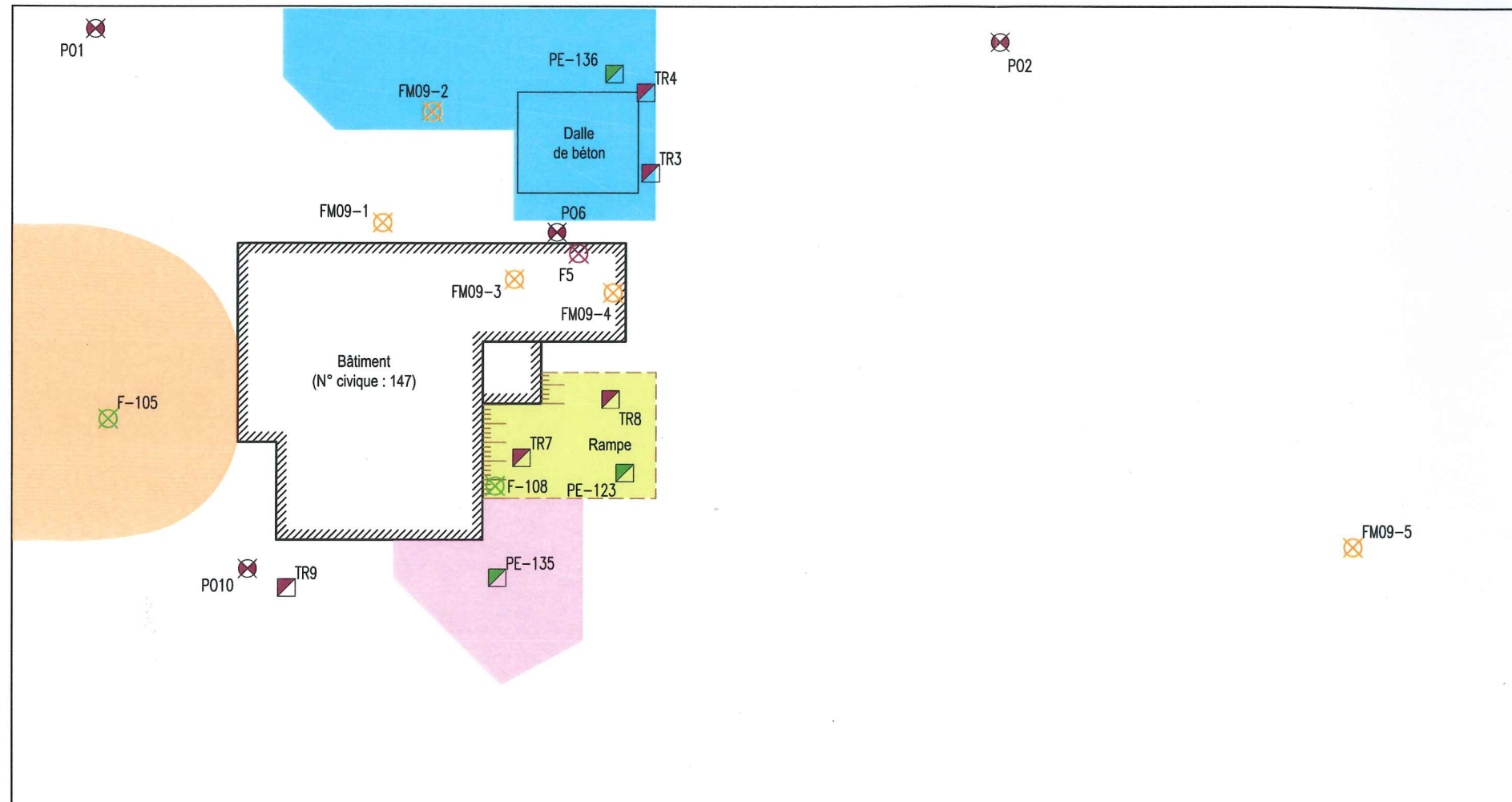
Projet N° CM4275.0

Approbation

FIGURE 1



RUE PRINCIPALE



LÉGENDE

- Sols B-C en HP C₁₀-C₅₀ et en HAP
- Sols B-C en HAP
- Sols B-C en Cuivre
- Sols B-C en Manganèse
- PE-123 Tranchée (SNC-Lavalin, septembre/octobre 2016)
- F102 Forage (SNC-Lavalin, septembre/octobre 2016)
- FM09-1 Forage (Biogénie, 2009)
- TR-1 Tranchée (Gartner Lee Itée, 2004)
- F5 Forage (Gartner Lee Itée, 2004)
- P01 Puits d'observation (Gartner Lee Itée, 2004)
- Limite de bâtiment
- Borne fontaine
- Haut de talus
- Limite de propriété

Source : SNC Lavalin, dossier N° 641615-01, dessin N°4, 26 janvier 2017.



4423241 CANADA INC.

Projet

ATTESTATION ENVIRONNEMENTALE
147, rue Principale
Châteauguay (Québec)

Titre ZONES DE CONTAMINATION DES SOLS INDIQUANT
LE NIVEAU ET LE TYPE DE CONTAMINATION
IDENTIFIÉES PAR SNC-LAVALIN (mars 2017)



Dessiné par : M. Martin

Préparé par :-

Vérifié par : E. Charpentier-Blanchette

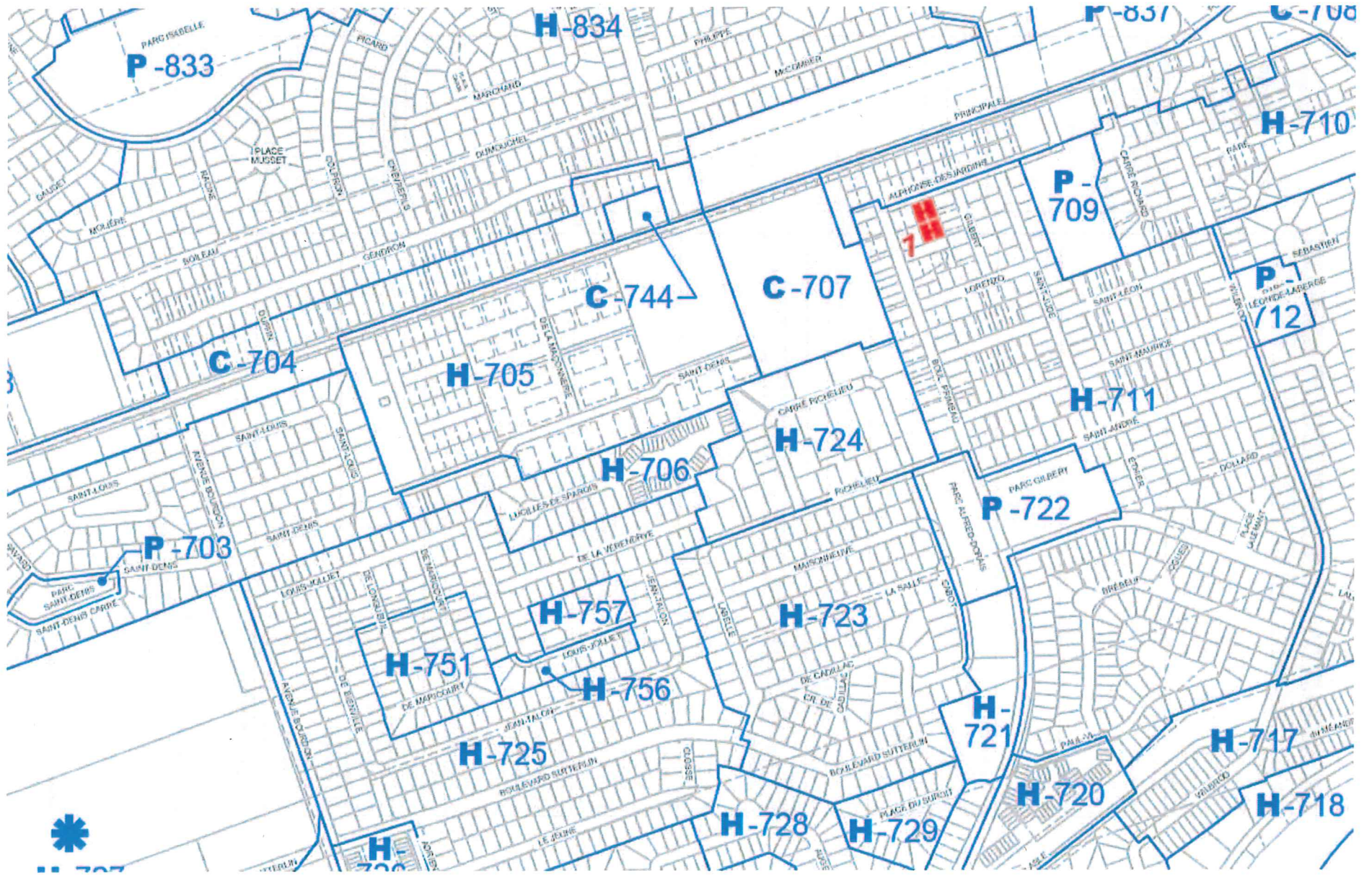
Date 27 mars 2018

Projet N° CM4275.0

Approbation

FIGURE 2

ANNEXE 2
DOCUMENTS CONSULTÉS



GRILLES DES USAGÉS ET DES NORMES

1 CLASSES D'USAGES PERMISES						
2	HABITATION	H				
3	Unifamiliale	H1				
4	Bi et trifamiliale	H2				
5	Multifamiliale	H3		•	•	•
6	Logement à l'étage		•			
7	COMMERCE	C				
8	Voisinage	C1				
9	Artériel	C2	•			
10	Semi-Industriel	C3				
11	Spécial	C4				
12	INDUSTRIE	I				
13	Légère	I1				
14	Lourde	I2				
15	COMMUNAUTAIRE	P				
16	Institution	P1				
17	Conservation	P2				
18	Parc et espace vert	P3				
19	UTILITÉ PUBLIQUE	U				
20	Utilité publique	U1				
21	AGRICULTURE	A				
22	Agriculture	A1				
23	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
24	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
25	NORMES PRESCRITES					
26	STRUCTURES					
27	Isolée		•	•		
28	Jumelée				•	
29	Contiguë					•
30	MARGES					
31	Avant (m)	Min.	3.0	3.0	3.0	3.0
32	Latérale (m)	Min.	3.0	4.5	0	0
33	Latérales totales (m)	Min.	6.0	7.5	4.5	4.5
34	Arrière (m)	Min.	7.0	7.0	7.0	7.0
35	BÂTIMENTS					
36	Hauteur (étage)	Min.	1	1	1	1
37	Hauteur (étage)	Max.	2	8	8	8
38	Hauteur (m)	Max.	10.6	27	27	27
39	Superficie d'implantation (m ²)	Min.	100	400	200	140
40	Superficie d'implantation (m ²)	Max.				
41	Largeur (m)	Min.	15.0	15.0	14.0	12.0
42	RAPPORTS					
43	Logement/bâtiment	Max.				
44	Espace plancher/terrain	Max.				
45	Espace bâti/terrain	Max.				
46	LOTISSEMENT					
47	Superficie (m ²)	Min.	900	900	900	900
48	Profondeur (m)	Min.	30	30	30	30
49	Largeur de façade (m)	Min.	22	22	19	12
50	DISPOSITIONS SPÉCIALES					
51	PIIA		•	•	•	•
52	PAE					
53	Plaine inondable					
54	Autres		(2)(4)(5)(6)	(1)(2) (3)(4)(5)	(1)(2) (3)(4)(5)	(1)(2) (3)(4)(5)

**ZONE
H-705**

Feuillet 183



Notes
(1) Malgré l'article 11.2.1 du règlement de zonage Z-3001, le nombre minimum de case de stationnement requis est de 1,25 case de stationnement par logement
(2) L'article 3.3.2.5 Mixité des usages «Commerce» et «Habitation» s'applique
(3) Les articles 13.1.6, 13.1.8, 13.1.12, 13.1.14, 13.2.1 et 13.2.2 ne s'appliquent pas.
(4) Le seuil de densité visé pour les terrains à requalifier ou redévelopper est fixé à 60 log./ha et de 118 log.ha pour les terrains vacants
(5) Voir la section 3.7 du Règlement de zonage pour les normes applicables dans les zones prioritaires d'aménagement et de réaménagement.
(6) La superficie de plancher brute totale maximale d'un bâtiment occupé exclusivement par les usages du groupe «Commerce» est fixée à 3 500 m ²

Amendements		
Date	N° Règlement	Approbation
2007.07.03	Z-3023	J.B.
2010.06.01	Z-3049	J.B.
2010.08.30	Z-3052	J.B.
2012.02.29	Z-3072	J.B.
2016.06.29	Z-3001-6-1-16	J.B.

GRILLE DE CLASSIFICATION DES USAGES

Code numérique des usages (voir note 1)	Classes d'usages	Commerce de voisinage	Commerce antérieur	Commerce semi-industriel	Commerce spécial	Industrie légère	Industrie lourde	Institution	Conservation	Parc et espace vert	Utilité publique	Agriculture
		C1	C2	C3	C4	I1	I2	P1	P2	P3	U1	A1
		Usages associés										
INDUSTRIES												
201	Industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande						•					
202	Industrie de la transformation du poisson						•					
203	Industrie de la préparation des fruits et légumes					•						
204	Industrie des produits laitiers					•						
205	Industrie de la farine et de céréales de table préparées						•					
206	Industrie d'aliments pour animaux					•						
207	Industrie de produits de boulangerie et de pâtisserie					•						
208	Autres industries de produits alimentaires					•						
209	Industrie de boissons					•						
211	Industrie du tabac en feuilles					•						
212	Industrie de produits du tabac					•						
221	Industrie de produits en caoutchouc						•					
222	Industrie de produits en plastique en mousse et soufflée					•						
223	Industrie de la tuyauterie, de pellicules et de feuilles en plastique					•						
224	Industrie de produits en plastique stratifié, sous pression ou renforcé					•						
225	Industrie de produits d'architecture en plastique					•						
226	Industrie de contenants en plastique (sauf en mousse)					•						
229	Autres industries de produits en plastique					•						
231	Tannerie						•					
232	Industrie de la chaussure					•						
234	Industrie de valises, bourses et sacs à main et menus articles en cuir					•						
239	Autres industries du cuir et de produits connexes					•						
241	Industrie de filés et de tissus tissés (coton)					•						
242	Industrie de filés et de tissus tissés (laine)					•						
243	Industrie de fibres, de filés et de tissus tissés (fibres synthétiques et filés de filament)					•						
244	Industrie de la corde et de la ficelle					•						
245	Industrie du feutre et du traitement de fibres naturelles					•						
246	Industrie de tapis, carpettes et moquettes					•						
247	Industrie d'articles en grosse toile					•						
249	Autres industries de produits textiles					•						
261	Industrie de vêtements pour hommes					•						
262	Industrie de vêtements pour femmes					•						
263	Industrie de vêtements pour enfants					•						
264	Industrie d'articles en fourrure					•						
265	Industrie de sous-vêtements, de bas et de chaussettes					•						
269	Autres industries de l'habillement					•						
271	Industrie du bois de sciage et du bardeau						•					
272	Industrie de placages et de contre-plaqués					•						
273	Industrie de portes, de châssis et d'autres bois travaillés					•						
274	Industrie de boîtes et de palettes en bois					•						

GRILLE DE CLASSIFICATION DES USAGES

Code numérique des usages (voir note 1)	Classes d'usages Usages associés	Commerce de voisinage	Commerce artériel	Commerce semi-industriel	Commerce spécial	Industrie légère	Industrie lourde	Institution	Conservation	Parc et espace vert	Unité publique	Agriculture
		C1	C2	C3	C4	I1	I2	P1	P2	P3	U1	A1
		275	Industrie du cerueil					•				
279	Autres industries du bois					•						
281	Industrie du meuble résidentiel					•						
282	Industrie du meuble de bureau					•						
289	Autres industries du meuble et d'articles d'ameublement					•						
291	Industrie de pâtes, de papiers et de produits connexes						•					
292	Industrie du papier asphalté pour couverture						•					
293	Industrie de boîtes en carton et de sacs en papier					•						
299	Autres industries de produits en papier transformé					•						
301	Industrie de l'impression commerciale					•						
302	Industrie du clichage, de la composition et de la reliure					•						
303	Industrie de l'édition					•						
304	Industrie de l'impression et de l'édition (combinées)					•						
305	Industrie du progiciel					•						
311	Industrie sidérurgique						•					
312	Industrie de tubes et de tuyaux d'acier						•					
314	Fonderie de fer						•					
315	Industrie de la fonte et de l'affinage de métaux non ferreux						•					
316	Industrie du laminage, du moulage et de l'extrusion de l'aluminium						•					
317	Industrie du laminage, du moulage et de l'extrusion du cuivre et de ses alliages						•					
319	Autres industries du laminage, du moulage et de l'extrusion de métaux non ferreux						•					
321	Industrie de chaudières et de plaques métalliques						•					
322	Industrie de produits de construction en métal						•					
323	Industrie de produits métalliques d'ornement et d'architecture					•						
324	Industrie de l'emboutissage, du matriçage et du revêtement métallique					•						
325	Industrie du fil métallique et de ses dérivés					•						
326	Industrie d'articles de quincaillerie, d'outillage et de coutellerie					•						
327	Industrie du matériel de chauffage					•						
328	Industrie d'usinage					•						
329	Autres industries de produits en métal					•						
331	Industrie d'instruments aratoires					•						
333	Industrie du matériel commercial de réfrigération, de climatisation et de ventilation					•						
339	Autres industries de la machinerie et de l'équipement					•						
341	Industrie d'aéronefs et de pièces d'aéronefs					•						
343	Industrie de véhicules automobiles					•						
344	Industrie de carrosseries de camions, d'autobus et de remorques					•						
345	Industrie de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles					•						
346	Industrie du matériel ferroviaire roulant					•						
347	Industrie de la construction et de la réparation de navires						•					
348	Industrie de la construction et de la réparation d'embarcations					•						
349	Autres industries du matériel de transport					•						

GRILLE DE CLASSIFICATION DES USAGES

Code numérique des usages (voir note 1)	Classes d'usages	Commerce de voisinage	Commerce artériel	Commerce semi-industriel	Commerce spécial	Industrie légère	Industrie lourde	Institution	Conservation	Parc et espace vert	Utilité publique	Agriculture
		C1	C2	C3	C4	I1	I2	P1	P2	P3	U1	A1
		Usages associés										
351	Industrie de petits appareils électroménagers					•						
352	Industrie de gros appareils					•						
353	Industrie d'appareils d'éclairage					•						
354	Industrie du matériel électronique ménager					•						
355	Industrie du matériel électronique professionnel					•						
356	Industrie du matériel électrique d'usage industriel					•						
357	Industrie de machines pour bureaux, magasins, commerces et usage personnel					•						
358	Industrie de fils et de câbles électriques					•						
359	Autres industries de produits électriques					•						
361	Industrie de produits en argile						•					
362	Industrie du ciment						•					
363	Industrie de produits en pierre						•					
364	Industrie de produits en béton						•					
365	Industrie du béton préparé						•					
366	Industrie du verre et d'articles en verre						•					
367	Industrie d'abrasifs						•					
368	Industrie de la chaux						•					
369	Autres industries de produits minéraux non métalliques					•						
371	Industrie de produits raffinés du pétrole						•					
379	Autres industries de produits du pétrole et du charbon						•					
382	Industrie de produits chimiques d'usage agricole						•					
383	Industrie du plastique et de résines synthétiques					•						
384	Industrie de produits pharmaceutiques et de médicaments					•						
385	Industrie de peinture et de vernis					•						
386	Industrie du savon et de composés pour le nettoyage					•						
387	Industrie de produits de toilette					•						
388	Industrie de produits chimiques d'usage industriel					•						
389	Autres industries de produits chimiques					•						
391	Industrie du matériel scientifique et professionnel					•						
392	Industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie					•						
393	Industrie d'articles de sport et de jouets					•						
394	Industrie de stores vénitiens					•						
397	Industrie d'enseignes, d'étalages et de tableaux d'affichage					•						
399	Autres industries de produits manufacturés					•						
TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET SERVICES PUBLICS												
4111	Chemin de fer (sauf aiguillage et cour de triage)										•	
4113	Gare de chemins de fer										•	
412	Méto										•	
421	Transport par autobus (infrastructure)										•	
422	Transport de matériel par camion (infrastructure)					•						
429	Autres transports par véhicule automobile (infrastructure)	•										

GRILLE DE CLASSIFICATION DES USAGES

Code numérique des usages (voir note 1)	Classes d'usages Usages associés	Commerce de voisinage	Commerce artériel	Commerce semi-industriel	Commerce spécial	Industrie légère	Industrie lourde	Institution	Conservation	Parc et espace vert	Unité publique	Agriculture
		C1	C2	C3	C4	I1	I2	P1	P2	P3	U1	A1
		431	Aéroport									
439	Autres transports aériens (Infrastructure)										•	
441	Installation portuaire										•	
449	Autres transports maritimes (Infrastructure)										•	
461	Garage de stationnement pour automobiles		•	•		•					•	
462	Terrain de stationnement pour automobiles et assiette d'autoroute		•								•	
463	Espace détenu en copropriété divise non résidentielle (stationnement intérieur et extérieur)		•					•		•	•	
471 sauf 4712	Communication, centre et réseau téléphonique										•	
4712	Tour de relais (micro-ondes) (voir note 2)										•	
472	Communication, centre et réseau télégraphique										•	
473	Communication, diffusion radiophonique										•	
474	Communication, centre et réseau de télévision										•	
475	Centre et réseau de radiodiffusion et de télévision										•	
476	Studio d'enregistrement du son		•									
477	Production cinématographique		•									
479	Autres centres et réseaux de communication		•									
481	Électricité (Infrastructure)										•	
482	Pétrole (Infrastructure)										•	
483	Aqueduc et irrigation										•	
484	Égout (Infrastructure)										•	
485	Dépotoir et installation inhérente aux ordures (voir note 3)										•	
486	Gaz (Infrastructure)										•	
488	Dépôt à neige										•	
499	Autres services publics (Infrastructures)										•	
4871	Récupération et triage du papier					•	•					
4872	Récupération et triage du verre					•	•					
4873	Récupération et triage du plastique					•	•					
4874	Récupération et triage de métaux						•					
4875	Récupération et triage de matières polluantes, toxiques ou dangereuses						•					
4876	Station de compostage						•					
4877	Poste de transbordement de déchets solides						•					
4878	Centre de tri de matériaux secs						•					
4879	Autres activités de récupération et de triage						•					
489	Autres services publics (Infrastructures)										•	
492 sauf 4924	Service et aménagement pour le transport					•						
4924	Service de billets de transport, incluant ceux de tout système de transport	•	•			•						
COMMERCES												
5001	Centre commercial superrégional (200 magasins et plus)		•									
5002	Centre commercial régional (100 à 199 magasins)		•									
5003	Centre commercial local (45 à 99 magasins)		•									
5004	Centre commercial de quartier (15 à 44 magasins)		•									

GRILLE DE CLASSIFICATION DES USAGES

Code numérique des usages (voir note 1)	Classes d'usages Usages associés	Commerce de voisinage	Commerce artériel	Commerce semi-industriel	Commerce spécial	Industrie légère	Industrie lourde	Institution	Conservation	Parc et espace vert	Unité publique	Agriculture
		C1	C2	C3	C4	I1	I2	P1	P2	P3	U1	A1
		547	Vente au détail de produits naturels	•	•							
549	Autres activités de vente au détail de la nourriture	•	•									
5511	Vente au détail de véhicules à moteur neufs et usagés		•									
5512	Vente au détail de véhicules à moteur usagés seulement (voir note 4)		•									
5520	Vente au détail de pneus, de batteries et d'accessoires neufs et usagés		•	•								
5521	Vente au détail de pneus, de batteries et d'accessoires usagés seulement				•							
553	Vente au détail de carburant (station-service)				•							
5591	Vente au détail d'embarcations et d'accessoires				•							
5592	Vente au détail d'avions et d'accessoires			•								
5593	Vente au détail de pièces de véhicules automobiles et d'accessoires usagés (voir note 5)			•								
5594	Vente au détail de motocyclettes, de motoneiges et de leurs accessoires			•								
5595	Vente au détail et location de véhicules récréatifs et de roulottes de tourisme			•								
5596	Vente au détail de tondeuses, de souffleuses et leurs accessoires		•									
5599	Autres activités de vente au détail reliées au automobiles, aux embarcations, aux avions et à leurs accessoires			•								
561	Vente au détail de vêtements et d'accessoires pour hommes	•	•									
562	Vente au détail de vêtement de prêt-à-porter pour femmes	•	•									
563	Vente au détail de spécialités et d'accessoires pour femmes	•	•									
564	Vente au détail de lingerie d'enfants	•	•									
565	Vente au détail de vêtements	•	•									
566	Vente au détail de chaussures	•	•									
567	Vente au détail de complets sur mesure	•	•									
568	Vente au détail de vêtement de fourrure	•	•									
569	Autres activités de vente au détail de vêtements et d'accessoires	•	•									
571	Vente au détail de meubles, de mobiliers de maison et d'équipements		•									
572	Vente au détail d'appareils ménagers et d'aspirateurs		•									
573	Vente au détail de radios, de téléviseurs, de systèmes de son et d'instruments de musique	•	•									
574	Vente au détail d'équipements et d'accessoires d'informatique	•	•									
5811	Restaurant	•	•									
5812	Restaurant avec salle de réception ou de spectacle non érotique		•									
5813	Café sans alcool	•	•									
5821	Bar				•							
5822	Établissement dont l'activité principale est la danse (discothèque)				•							
5823	Bar offrant des spectacles				•							
5824	Bar offrant des spectacles à caractère érotique				•							
5825	Brasserie		•									
5826	Café-bistro avec alcool		•									
583	Hôtel, motel et maisons de touristes		•									
584	Pourvoirie (voir note 6)								•	•		
589	Autres activités d'hébergement et de vente au détail d'aliments et de boissons	•	•									
591	Vente au détail de médicaments, d'articles de soins personnels et d'appareils divers	•	•									
592	Vente au détail de boissons alcoolisées et d'articles de fabrication	•	•									

GRILLE DE CLASSIFICATION DES USAGES

Code numérique des usages (voir note 1)	Classes d'usages	Commerces de voisinage	Commerces antérieurs	Commerces semi-industriels	Commerces spéciaux	Industrie légère	Industrie lourde	Institution	Conservation	Parc et espace vert	Utilité publique	Agriculture
		C1	C2	C3	C4	I1	I2	P1	P2	P3	U1	A1
		Usages associés										
5931	Vente au détail d'antiquités	•	•									
5932	Vente au détail de marchandises d'occasion		•									
5933	Vente au détail de produits artisanaux	•	•									
594	Vente au détail de livres, de papeterie, de tableaux et de cadres	•	•									
595	Vente au détail d'articles de sport, d'accessoires de chasse et pêche, de bicyclettes et de jouets	•	•									
5961	Vente au détail de foin, de grain et de mouture			•								•
5962	Vente au détail d'animaux de maison, de nourriture et d'accessoires	•	•									
5969	Vente au détail d'autres articles de ferme			•								•
597	Vente au détail de bijouterie, de pièces de monnaie et de timbres (collection)	•	•									
598	Vente au détail de combustibles			•								
599 sauf 5992 et 5999	Autres activités de la vente au détail	•	•									
5992	Vente au détail de monuments funéraires et de pierres tombales			•								
SERVICES												
600	Immeuble à bureaux		•									
601	Bureau d'administration (amendé par le règlement Z-3057 (2011.02.28))		•									
611	Banque et activité bancaire	•	•									
612	Service de crédit (sauf les banques)	•	•									
613	Maison de courtiers et de négociants en valeurs mobilières et marchandes; bourse et activités connexes	•	•									
614	Assurance, agent, courtier d'assurance et service	•	•									
615	Immeuble et services connexes		•									
616	Service de holding et d'investissement		•									
619	Autres services immobiliers, financiers et d'assurance		•									
621 sauf 6212	Service de buanderie, de nettoyage à sec et de teinture	•	•									
6212	Service de lingerie et de buanderie industrielle			•		•						
622	Service photographique	•	•									
623	Salon de beauté, de coiffure et autres salons	•	•									
6241	Service funéraire et crématoire		•									
6242	Cimetière							•				
6243	Mausolée		•									
625	Service de réparation et de modification d'accessoires personnels et réparation de chaussures	•	•									
629	Autres services personnels		•									
631	Service de publicité		•									
632	Bureau de crédit pour les commerces et les consommateurs et service de recouvrement		•									
633	Service de copie, de publicité par la poste, de sténographie et de réponses téléphoniques	•	•									
634	Service pour les bâtiments et les édifices (entretien)		•	•								
635	Service de nouvelles		•									
636	Service de placement		•									
637	Entreposage et service d'entreposage			•		•						
638	Service de secrétariat, de traduction et de traitement de textes	•	•									
6391	Service de recherche, de développement et d'essais	•	•			•						
6392	Service de consultation en administration et en affaires	•	•									

GRILLE DE CLASSIFICATION DES USAGES

Code numérique des usages (voir note 1)	Classes d'usages Usages associés	Commerce de voisinage	Commerce artériel	Commerce semi-industriel	Commerce spécial	Industrie légère	Industrie lourde	Institution	Conservation	Parc et espace vert	Unité publique	Agriculture
		C1	C2	C3	C4	I1	I2	P1	P2	P3	U1	A1
		6393	Service de protection et de détectives (incluant les voitures blindées)		•	•						
6394	Service de location d'équipements			•								
6395	Service de finition de photographies	•	•									
6396	Agence de voyage	•	•									
6397.1	Service de location d'automobiles		•									
6397.2	Service de location de camions			•								
6398	Service de location de films vidéo et de matériel audio-visuel	•	•									
641 sauf 6412 et 6413	Service de réparation d'automobiles (garage)		•									
6412	Service de lavage d'automobile (manuel seulement)	•	•	•								
6413	Service de débousselage et de peinture d'automobiles			•								
642	Service de réparation de véhicules lourds et autres véhicules à moteur			•		•						
643	Service de réparation de mobiliers, d'équipements et d'articles domestiques		•	•								
6493	Service de réparation de montres, d'horloges et bijouterie	•	•									
6495	Service de réparation de bobines et de moteurs électriques			•								
6496	Service de réparation et d'entretien de matériel informatique	•	•									
6497	Service d'affûtage d'articles de maison	•	•									
6498	Service de soudure			•								
6499	Autres services de réparation			•								
651 sauf 6513 et 6516	Service médical et de santé (médecin, dentiste, laboratoire)	•	•									
6513	Service d'hôpital							•				
6516	Sanatorium, centre de convalescence et maison de repos							•				
652	Service juridique (avocats, notaires, huissiers)	•	•									
653 sauf 6531	Service social (CLSC, CSS, CRSSS)		•					•				
6531	Centre d'accueil et CHSLD							•				
6541.1	Garderie et centre de la petite enfance (9 enfants et moins)	•										
6541.2	Garderie et centre de la petite enfance (plus de 9 enfants)	•	•					•				
6542	Centre de réadaptation (voir note 7)							•				
655	Service informatique	•	•									
656	Service de soins paramédicaux (acupuncture, amaigrissement, esthétique, podiatrie, orthopédie)	•	•									
657	Service de soins thérapeutiques (chiropractie, physiothérapie)	•	•									
659	Autres services professionnels (architecture, génie, comptabilité, évaluation foncière, arpenteur, environnement)	•	•									
661.1	Service de construction et d'estimation de bâtiments en général (bureau seulement)	•	•	•								
661.2	Service de construction et d'estimation de bâtiments en général (avec matériaux, machinerie, équipements, véhicules lourds, activités extérieures)			•		•						
662	Service de construction (ouvrage de génie civil)			•		•						
663.1	Service de la construction en général (bureau seulement)	•	•	•								
663.2	Service de la construction en général (avec matériaux, machinerie, équipements, véhicules lourds, activités extérieures)			•		•						
664	Service de la construction spécialisée			•								
671	Fonction exécutive, législative et judiciaire		•					•				
672	Fonction préventive et activités connexes		•					•				
673	Service postal (centre de distribution seulement)			•		•						
674	Établissement de détention et institution correctionnelle							•				

GRILLE DE CLASSIFICATION DES USAGES

Code numérique des usages (voir note 1)	Classes d'usages Usages associés	Commerce de voisinage	Commerce atériel	Commerce semi-industriel	Commerce spécial	Industrie légère	Industrie lourde	Institution	Conservation	Parc et espace vert	Utilité publique	Agriculture
		C1	C2	C3	C4	I1	I2	P1	P2	P3	U1	A1
675	Base et réserve militaire								•			
676	Organisme international et autres organismes extra-territoriaux	•	•						•			
679.1	Autres services gouvernementaux (bureau seulement)	•	•						•			
679.2	Autres services gouvernementaux (avec matériaux, machinerie, équipements, véhicules lourds, activités extérieures)					•						
681	École prématernelle, maternelle, enseignement primaire et secondaire								•			
682	Université, école polyvalente, cégep								•			
683	Formation spécialisée (voir note 8)	•	•									
691	Activité religieuse (établissement de culte)	•	•						•			
692	Service de bien-être et de charité	•	•						•			
699	Autres services divers (association, syndicat)	•	•									
CULTURELLES, RÉCRÉATIVES ET DE LOISIRS												
711	Activité culturelle (bibliothèque, musée, galerie d'art, salle d'exposition)	•	•						•		•	
712	Exposition d'objets ou d'animaux (planétarium, aquarium, jardin botanique, zoo)	•	•						•			
719	Autres activités culturelles et présentations d'objets ou d'animaux (monument et site historique)								•		•	
721	Assemblée de loisirs (amphithéâtre, auditorium, cinéma, ciné-parc, théâtre)	•	•						•		•	
722 sauf 7223	Installation sportive (stade, centre sportif)								•		•	
7223	Piste de course (chevaux, automobiles, motocyclettes, autres)				•							
723	Aménagement public pour différentes activités (salle de réunion, centre de conférence et congrès)	•	•						•		•	
729	Autres aménagements publics								•			
731	Parc d'exposition et parc d'amusement		•	•								
739 sauf 7392 et 7396	Autres lieux d'amusement		•	•								
7392	Golf miniature		•								•	
7396	Salle de billard (voir note 9)		•	•								
741	Activité sportive commerciale incluant les salles de conditionnement		•	•								
742	Terrain de jeu et piste athlétique										•	
743	Natation (plage et piscine)								•		•	
744 sauf 7442	Port de plaisance (marina)				•							
7442	Service de location de bateaux et rampes d'accès		•	•								
745	Activité sur glace (aréna, club de curling)										•	
749	Autres activités récréatives (pique-nique) (voir note 10)										•	
751	Centre touristique (centre de santé, centre de ski, club de chasse)		•	•								
752	Camp de groupes et camp organisé (voir note 11)										•	
761	Parc pour la récréation en général										•	
762	Parc à caractère récréatif et ornemental								•		•	
792	Loterie et jeu de hasard (incluant la vente de billets)	•	•									
PRODUCTION ET EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES												
812	Ferme (les céréales sont la récolte prédominante)											•
813	Ferme (sauf la récolte de céréales, de fruits et de légumes)											•
814	Ferme (les fruits et les légumes sont la récolte prédominante)											•
815	Ferme (les produits laitiers sont prédominants)											•
816	Ferme et ranch (animaux pour des activités autres que laitières)											•

GRILLE DE CLASSIFICATION DES USAGES

Code numérique des usages (voir note 1)	Classes d'usages	Commerce de voisinage	Commerce antérieur	Commerce semi-industriel	Commerce spécial	Industrie légère	Industrie lourde	Institution	Conservation	Parc et espace vert	Utilité publique	Agriculture
		C1	C2	C3	C4	I1	I2	P1	P2	P3	U1	A1
	Usages associés											

(11) L'usage «Camp de groupes et camp organisé» (752) est autorisé uniquement lorsque spécifié à la grille des usages et des normes.

ANNEXE 3
CORRESPONDANCES

Demande d'information faunique

Date 2018-02-07

Évaluation environnementale de site Phase I au 147, rue Principale à Châteauguay (QC)

(exemple : développement domiciliaire le Beauséjour, restauration de terrains contaminés à Sainte-Rose,...)

Quel est le type d'évaluation environnementale qui motive cette demande? (Cochez une des boîtes suivantes)

- Demande d'autorisation pour réaliser une activité dans un habitat faunique en vertu de l'article 128.7 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune du Québec
- Demande de certification d'autorisation pour construire des aqueducs et égouts (Loi sur la Qualité de l'environnement du Québec, article 32, MDDEP)
- Demande de certification d'autorisation pour des travaux en milieu hydrique (Loi sur la Qualité de l'environnement du Québec, article 22, MDDEP)
- Autorisation du Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec en vertu de la Loi 72 sur la restauration des terrains contaminés
- Evaluation environnementale d'Environnement Canada
- Autorisation de Pêches et Océans Canada en vertu de l'article 35 de la Loi sur les pêches
- Certificat d'autorisation municipale : permis ou certification
- Permis de la MRC : travaux dans les cours d'eau de juridiction des Municipalités Régionales de Comté.
- Autres: Précisez

Lieu ? Localisation géographique précise du site d'étude ou joindre vos données SIG sous format SHP ou KML

Coord : 45°21'22.56" N, 73°45'38.36"

1

km de rayon d'investigation

Plan d'eau : lac, cours d'eau, baie, ...

Nom du plan d'eau

Région 16=Montérégie

Voir carte jointe du site : saisie d'écran Google earth ou image jpeg ou orthophoto ou autre...

Informations ? Cochez judicieusement s.v.p.

- Mentions d'espèces fauniques rares: Centre de Données sur le Patrimoine Naturel du Québec fichier Excel
- Habitats de reproduction du poisson
- Habitats fauniques cartographiés en vertu du Règlement sur la protection des Habitats fauniques de la LCMVF
- Espèces de poisson : liste simple
- Sites d'intérêt faunique
- Herpétofaune
- Micro-mammifères (chiroptères, souris, etc.)
- Animaux à fourrure : statistiques
- Chasse Gros gibier : statistiques
- Ravages de cerf de Virginie : études et inventaires
- Observations ornithologiques (Regroupement QuébecOiseaux)
- Périodes sensibles pour la reproduction des différentes espèces de poisson
- Importance des petits cours d'eau pour la reproduction des poissons
- Est-ce qu'une autorisation du MRNF est nécessaire? Si Oui, comment faire?
- Autre :

Précisez...

Protocoles d'échantillonnage standardisé:

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Rainette faux-grillon | <input type="checkbox"/> Anoures | <input type="checkbox"/> Salamandre des ruisseaux |
| <input type="checkbox"/> Salamandre à 4 orteils | <input type="checkbox"/> Couleuvres | <input type="checkbox"/> Tortue des bois |
| <input type="checkbox"/> Micro-mammifères | <input type="checkbox"/> Hibou des marais | <input type="checkbox"/> Chauve-souris (éolienne) |

Demandeur

Éloïse Charpentier-Blanchette

Chargée de projets

3615A, rue Isabelle

Terrapex Environnement Ltée

Ministère des Ressources Naturelles

Unité de gestion des Ressources Naturelles Montréal-Montérégie

201, place Charles-LeMoine, bureau 4.05

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Tél. 450.928.7608 poste 396 / Fax 450.928.7541

Courriel : Monteregie.Faune@mrn.gouv.qc.ca

Internet : www.mrn.gouv.qc.ca

Brossard (Québec) J4Y 2R2

450-444-3255

114

Ministère des Ressources Naturelles
Unité de gestion des Ressources Naturelles Montréal-Montérégie
201, place Charles-LeMoyne, bureau 4.05
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Tél. 450.928.7608 poste 396 / Fax 450.928.7541

Courriel : Monteregie.Faune@mrn.gouv.qc.ca
Internet : www.mrn.gouv.qc.ca

Le 26 février 2018

Éloïse Charpentier-Blanchette
Chargée de projet, ing. Jr.
Terrapex Environnement ltée
3615A, rue Isabelle
Brossard (Québec) J4Y 2R2

N/Réf.: 11281

Numéro de dossier : 000 9003 00 00

**Objet : Informations fauniques dans le cadre d'un projet d'évaluation environnementale de site
Phase I au 147 rue Principale à Châteauguay**

En réponse à votre demande d'information faunique (DIF) reçue le 7 février 2018 concernant le sujet en rubrique, voici une description des banques de données consultées et des informations qui nous y avons extraites touchant votre secteur d'étude. Veuillez joindre cette lettre-ci et les pièces jointes à toute demande de certificat d'autorisation, d'autorisation ou de permis.

- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), tandis que les espèces floristiques sont sous la responsabilité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement au système de gestion de données. Les informations consignées reflètent l'état des connaissances. Certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes n'est pas encore intégrée au système, présente des lacunes quant à la précision géographique ou encore, a besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Ainsi, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces en situation précaire d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.

Selon la potentialité du territoire concerné, il peut s'avérer opportun de réaliser un inventaire de terrain, soit pour vérifier la localisation exacte ou la persistance des espèces rapportées, ou encore pour vérifier si des espèces potentielles non signalées jusqu'à maintenant sont présentes dans la zone à l'étude. En effet, l'information sur la localisation d'une mention est souvent imprécise mais indique que ces espèces peuvent être présentes dans la zone à l'étude si elle compte des habitats propices. Pour mieux connaître quelles espèces pourraient habiter les types d'habitats du territoire à l'étude, on peut consulter les fiches descriptives des 18 espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (voir le site Internet <http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp>). Dans l'éventualité d'une étude sur le terrain, la page internet suivante permet de signaler une espèce animale vertébrée ou végétale suivie par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) <http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/espece.htm>.

Après la consultation de la banque de données du CDPNQ, nous vous avisons de la présence, sur le territoire de votre projet ou à l'intérieur d'un périmètre d'influence de ce dernier, de mentions d'espèces animales menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou d'intérêt pour le CDPNQ. Le rapport des mentions est ci-joint dans le fichier intitulé « Occurences sélectionnées.pdf » et la « Carte faunique » jointe indique la localisation de ces mentions.

Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, notamment de la récolte, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Extractions du système de données pour le territoire de Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec. x pages.

Citation d'un rapport en particulier :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Titre du rapport. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec. x pages.

Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.».

Pour en savoir davantage sur le CDPNQ, veuillez consulter le site web www.cdpnq.gouv.qc.ca.

Pour en savoir davantage sur les espèces d'oiseau en situation précaire qui figurent sur la sortie informatisée jointe ou s'ils présentent un potentiel de présence dans le territoire de votre projet, vous êtes invités à entrer en contact avec le Regroupement QuébecOiseaux (4545, Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal, Québec, H1V 3R2, site internet: <http://www.quebecoiseaux.org>). Le Regroupement QuébecOiseaux est responsable d'un programme de suivi des sites de reproduction des oiseaux menacés du Québec depuis 1993. Les renseignements colligés sont saisis dans la banque de données sur les oiseaux menacés du Québec, SOS-POP. Les demandes d'information doivent être adressées à monsieur Pierre Fradette, biologiste responsable de la banque de données au (418) 730-7551 (pfradette@quebecoiseaux.org). Aussi, dans le cas d'espèces d'amphibien ou de reptile, vous pouvez obtenir les données de l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec pour une somme raisonnable. Veuillez communiquer avec M. Sébastien Rouleau, coordonnateur de la recherche et de la conservation à la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent au (514) 457-9449, poste 106 (télécopieur : 457-0769 ; courriel : rouleau.sebastien@ecomuseum.ca, 21 125 chemin Sainte-Marie, Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec H9X 3Y7).

Enfin, nous vous rappelons que c'est le MDDELCC qui collige les mentions d'espèces végétales rares dans le CDPNQ. Pour la région Montérégie, vous pouvez contacter Robert Rubénovitch (450 928-7607, monteregie@mddelcc.gouv.qc.ca) et pour les régions de Montréal et de Laval, c'est monsieur Marc Chagnon (514 873-3636 #221, marc.chagnon@mddelcc.gouv.qc.ca) qui saura vous répondre.

J'espère que ces renseignements répondent à vos besoins. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Ève Surprenant Desjardins

Technicienne de la faune

Espèces à risque_1km

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 4

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FAUNE

***Ammocrypta pellucida* - (20069)**

dard de sable

Cette occurrence située dans la région de la Montérégie, est localisée dans la rivière Châteauguay, au centre de la ville de Châteauguay. Elle continue sur environ 3 km en amont, à l'ouest de la ville. / La première observation relative à cette occurrence consiste en la capture d'un nombre inconnu de spécimens en juin 1941, en utilisant la seine. Ensuite, 3 individus ont été capturés en mai 1942, 11 individus en août 1944 et au moins 20 individus en juillet 1975. Ces dernières captures ont toutes été faites à la seine.

45,361 / -73,746

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1975-07-23

Meilleure source : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

***Graptemys geographica* - (2946)**

tortue géographique

Fleuve Saint-Laurent, Lac Saint-Louis, Lac des Deux-Montagnes, rivière des Prairies, rivière des Mille-Îles, Île Saint-Joseph, au sud de l'île Saint-Joseph, Archipel de Montréal. / Le site a été utilisé en 1968. Une étude capture-recapture démontre que le site a été utilisé en 1977, 1978 et 1979. Au moins quatre individus ont été observés en 1980 et un individu en 1985. En 1988, le site a également été utilisé et au moins un individu a été observé en 1989 dans un site de nidification. Le site a été utilisé en 1990 et au moins trois observations ont été faites dans un site de nidification. Plusieurs individus ont été observés en 1994 pendant les mois de juin et juillet, soit 190 individus. En 1995, quinze individus ont été observés sur le site. En 1996, trois individus ont été observés et deux en 2001. Le site a également été utilisé en 2003 (mai et juin). Île Saint-Joseph : site de ponte de tortues. L'analyse des coquilles d'œufs n'a pas encore été révélée. L'utilisation du site par la tortue géographique n'a donc pas encore été validée. Toutefois, 3 des 4 tortues géographiques suivies par télémétrie se trouvaient dans le secteur de l'île Saint-Joseph pendant la période de ponte (juin). Trois nids réels (avec coquilles) ont été observés alors que 26 faux nids (trous seulement sans œufs) étaient présents. Des tortues femelles munies d'émetteurs ont été localisées au sud de l'île Saint-Joseph tard à l'automne 2006 et pendant toute la saison hivernale 2007 signifiant la présence d'un hibernacle à cet endroit. 2009 : 38 adultes, 1 femelles, 22 autres individus, présence d'œufs (ponte). 2011 : 1 adulte. 2012 : 1 femelle, 4 adultes, 2 autres individus. 2013 : 3 adultes, 2 femelles, 2 juvéniles, 3 autres individus. 2014 : 112 adultes. 2015 : 24 individus. 2016 : 23 adultes, 1 autre individu. 2008 : 2418 femelles, 1180 mâles, 83 autres adultes de sexe indéterminé, 180 autres individus, 9 juvéniles (dont 5 femelles), 94 nids contenant des coquilles.

45,548 / -73,701

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2016-08-22

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

***Noturus flavus* - (17641)**

chat-fou des rapides



SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<i>Dans la rivière Châteauguay, près de l'embouchure. / La première mention au site remonte en 1941 où 27 individus avaient été capturés soit à la seine ou à l'épuisette au cours de l'été. En 1942, 14 individus ont été répertoriés, dont la plupart ont été capturés à la seine. En 1946, 1 individu a été répertorié. Habitat: sur un substrat de gravier, roche et algue dans une profondeur d'environ 0,5m.</i>			
45,352 / -73,743	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1946-09-07
Meilleure source : Faune et Parcs Québec. 2002. Fichier informatisé des relevés fauniques en milieu aquatique et riparien (En date de mars 2002). Longueuil, Direction régionale de la Montérégie.			

***Percina copelandi* - (2233)**

fouille-roche gris

Montérégie, rivière Châteauguay dans la ville de Châteauguay. / Les observations relatives à cette occurrence proviennent d'échantillonnages faits lors des mois de mai, de juin, de juillet et d'août des années 1941, 1942 et 1944. En somme, ces échantillonnages ont permis l'observation d'au moins 13 individus. Un individu aurait été capturé en novembre 1948 par Vladykov, engin ND.

45,352 / -73,743	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1948-11-04
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.



SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 4

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
FAUNE																	
<i>Ammocrypta pellucida</i> dard de sable M (Menacée) / M (Menacée)	G4	N2N3	S2	Menacée	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	30
<i>Graptemys geographica</i> tortue géographique P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G5	N3	S2	Vulnérable	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13
<i>Noturus flavus</i> chat-fou des rapides X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	28
<i>Percina copelandi</i> fouille-roche gris M (Menacée) / M (Menacée)	G4	N2N3	S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	64
				Totaux:	4	0	1	0	0	0	0	3	0	0	0	0	

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.



Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKc; l'aire de répartition totale) N (NRANKc; le pays) et S (SRANKc; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE
(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

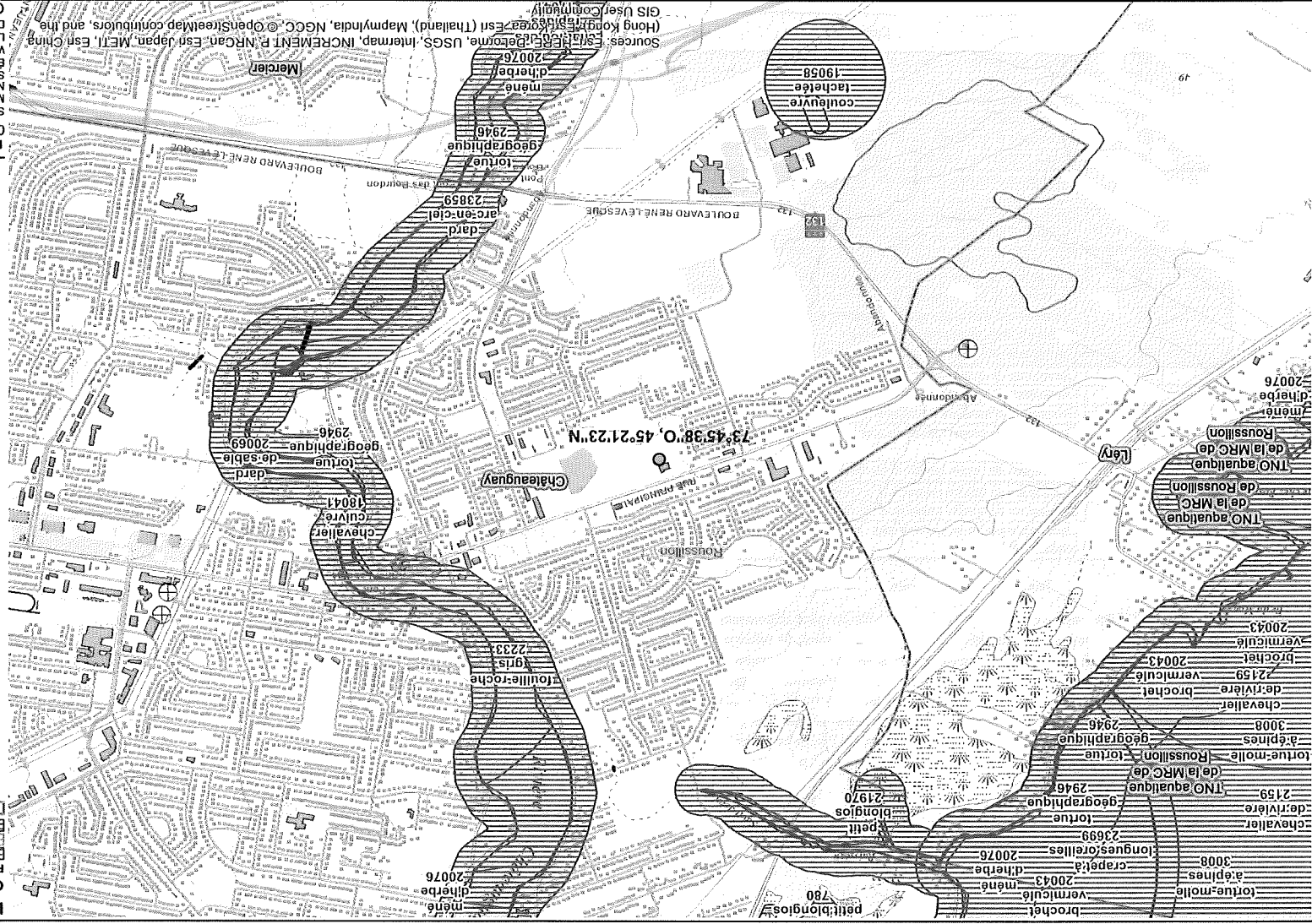
Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department, Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.



- Légende**
- CPNq - EMVS - DGfa_06-13
 - PRECISIOND
 - S (seconda, 150 m)
 - M (milieu, 1500 m)
 - G (Général, > 8000 m)
 - Municipalités
 - Milieu boisé



0 300 600 1 200 Mètres

Système de projection:
 Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
 North American Datum (NAD) 83

Sources de données:
 Éléments de fond de carte (BDTO, ESRI de la Forêt, Ministère des Forêts, World Imagery et ESRI World Street Map) et des Parc

Limites administratives (BDA)
 Données fanatiques (MFP et partenaires)

World Imagery et ESRI World Street Map) et des Parc

2018-02-26

Carte produite par Eve Surprenant le

Quebec

Sources: ESRI, Esri, DeLorme, USGS, Intermap, INCREMENT P, NRCan, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), Swisstopo, Esri (Thailand), Maptynia, NGCC, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

Eloise Charpentier-Blanchette

De: dina.daher@mddelcc.gouv.qc.ca
Envoyé: 14 février 2018 14:14
À: Eloise Charpentier-Blanchette
Objet: Demande CDPNQ
Pièces jointes: Carte Projet Châteauguay 180207.pdf; Classeur 1 Projet Châteauguay 180207.xls; Projet Châteauguay 180207.zip; Rapport d'occurrences Projet Châteauguay 180207.pdf

Bonjour,

La présente donne suite à votre demande concernant la présence d'espèces floristiques désignées et susceptibles dans un secteur de **Châteauguay (1 km)**, veuillez donc prendre connaissance de ce qui suit à ce sujet:

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) est un outil servant à colliger, analyser et diffuser l'information sur les espèces menacées. Les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement, et ce, depuis 1988. Une partie des données existantes n'est toujours pas incorporée au centre si bien que l'information fournie peut s'avérer incomplète. Une revue des données à être incorporées au centre et des recherches sur le terrain s'avère essentielle pour obtenir un portrait général des espèces menacées du territoire à l'étude. De plus, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. Pour ces raisons, **l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces menacées d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales ou d'autres projets soumis à une autorisation du Ministère.**

J'ai effectué la recherche dans l'aire illustrée sur la carte jointe à la présente à ce que soient incluses au minimum les occurrences dont la précision fait qu'elles pourraient se retrouver dans l'aire qui vous intéresse. Il y a dans l'aire de recherche **13 occurrences** rapportées pour **13 espèces**. Vous trouverez les listes de ces occurrences dans les fichiers "Rapport occurrences" ci-joints en formats pdf et Excel (classeur1) dans lesquels est présentée l'information détaillée pour les occurrences. Lorsque, seule la carte est rattachée au dossier, il va de soi, qu'il n'y a aucune mention. Vous remarquerez que certaines de ces occurrences datent cependant de plusieurs années. Par ailleurs, la carte de format pdf localise les occurrences retenues par des points ou polygones verts.

Par ailleurs, veuillez noter les renseignements suivants pour les champs "PRÉCISION" et "LATITUDE" "LONGITUDE":

PRÉCISION : La précision de cette occurrence [4 possibilités : "S" i.e. dans un rayon de 150 m; "M" i.e. dans un rayon de 1,5 km; "G" i.e. dans un rayon de 8 km et "U" i.e. trop imprécis pour être cartographié].

LATITUDE et LONGITUDE : Les coordonnées latitude et longitude de l'occurrence telle que cartographiée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (degré minute seconde, NAD 83). Ces coordonnées doivent nécessairement être interprétées conjointement avec le degré de précision de l'occurrence.

Veuillez noter que lorsqu'il y a présence d'espèces sensibles à la cueillette, afin d'assurer un certain niveau de protection, le nom de l'espèce est masqué. La mention "Information sensible / Communiquer avec le CDPNQ" est alors indiquée et vous informe qu'en cas d'absolue nécessité cette information pourrait vous être transmise. Vous devez communiquer par écrit à Monsieur Vincent Piché (vincent.piche@mddelcc.gouv.qc.ca).

Par ailleurs, pour ce site, je vous joins le résultat d'extraction en fichier *shapefile*.

Recommandations pour l'extraction:

- Veuillez utiliser le logiciel 7-Zip pour extraire correctement les fichiers contenus dans le dossier compressé.

Une fois les fichiers extraits, consultez la table portant le nom "Trace" avant d'utiliser les données téléchargées afin de consulter les messages et les avertissements liés au traitement d'extraction, le cas échéant.

Ces informations vous sont transmises à titre confidentiel. Nous vous demandons d'utiliser ces données uniquement pour des fins de conservation et de gestion du territoire et de ne pas les divulguer. Cette requête vous est formulée de manière à mieux protéger ces espèces, notamment de la récolte.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Dina Daher

Technicienne en administration

Accès aux documents

MDDELCC

Estrie et Montérégie

dina.daher@mdelcc.gouv.qc.ca



Penser à l'environnement avant d'imprimer.

Espèces à risque

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 13

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FLORE

Allium canadense var. canadense - (14409)

ail du Canada

Châteauguay, MRC de Roussillon, Ile Saint-Bernard, au sud du ruisseau Saint-Jean et à 40 m. au S-O du pont du vieux chemin / Forêt feuillue humide; 50 à 100 talles observées

45,37 / -73,769

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.03

1997-06-18

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Cardamine bulbosa - (15838)

cardamine bulbeuse

MRC de Roussillon, ville de Châteauguay, ruisseau Saint-Jean / 1997 : Forêt sèche.

45,37 / -73,769

E (Existante, à déterminer) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1997

Meilleure source : Fondation de la faune du Québec 1998. Plan de mise en valeur récréo-éducatif de la frayère du Ruisseau Saint-Jean. 2 p.

Cardamine concatenata - (15839)

dentaire laciniée

MRC de Roussillon, ville de Châteauguay, ruisseau Saint-Jean / 1997 : Forêt sèche.

45,37 / -73,769

E (Existante, à déterminer) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1997

Meilleure source : Fondation de la faune du Québec 1998. Plan de mise en valeur récréo-éducatif de la frayère du Ruisseau Saint-Jean. 2 p.

Carya ovata var. ovata - (18478)

caryer ovale



SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<i>MRC de Roussillon, villes de Léry et de Châteauguay. L'occurrence débute au sud-ouest dans les érablières, les friches et les jeunes boisés entourant le Club de golf Bellevue et s'étend sur environ 5 km vers le nord-est toujours dans les érablières, les friches et les jeunes boisés jusqu'à environ 700 m au nord du ruisseau Saint-Jean. Aussi sur les terrains adjacents au CEFS. / Érablière à érable à sucre et caryers avec quelques clairières arbustives, sur dolomie. Aussi dans les friches et jeunes boisés feuillus, la plupart entre 10 et 30 ans d'âge ou jeunes inéquiens. Aussi, anciens défrichés colonisés par <i>Crataegus suborbiculata</i>, <i>Crataegus sp.</i>, <i>Physocarpus opulifolius</i>, <i>Physocarpus opulifolius</i>, <i>Rhamnus catharticus</i>, <i>Lonicera cf. tatarica</i>. 2015 : Aucune indication démographique. 2008 : Plus de 1000 individus.</i>			
45,35 / -73,763	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B4.07	2015-05-14
Meilleure source : Sabourin, A. 2009. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées de la ceinture verte de Châteauguay et Léry. 13 p. + annexes			

***Crataegus crus-galli* var. *crus-galli* - (5863)**

aubépine ergot-de-coq

<i>MRC de Roussillon, villes de Léry et de Châteauguay. L'occurrence débute au sud-ouest dans les friches et les jeunes boisés entourant le Club de golf Bellevue et s'étend sur environ 5 km vers le nord-est toujours dans les friches et les jeunes boisés jusqu'aux 2 rives du ruisseau Saint-Jean. Aussi sur les terrains adjacents au CEFS. / Friches et jeunes boisés feuillus, la plupart entre 10 et 30 ans d'âge ou jeunes inéquiens. Aussi, anciens défrichés colonisés par <i>Crataegus suborbiculata</i>, <i>Crataegus sp.</i>, <i>Physocarpus opulifolius</i>, <i>Physocarpus opulifolius</i>, <i>Rhamnus catharticus</i>, <i>Lonicera cf. tatarica</i>. 2010 (Commission scolaire New Frontiers) : 7 individus. 2009 : Plus de 1400 individus au total. 2008 (inventaire partiel) : Plus de 520 individus. 1903 : En boutons floraux la première semaine de juin.</i>			
45,35 / -73,779	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.03	2010
Meilleure source : Sabourin, A. 2009. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées de la ceinture verte de Châteauguay et Léry. 13 p. + annexes			

***Crataegus suborbiculata* - (10789)**

aubépine suborbiculaire

<i>MRC de Roussillon, villes de Léry et de Châteauguay. L'occurrence débute au sud-ouest dans les friches et les jeunes boisés entourant le Club de golf Bellevue et s'étend sur environ 5 km vers le nord-est toujours dans les friches et les jeunes boisés jusqu'aux 2 rives du ruisseau Saint-Jean. Aussi sur les terrains adjacents au CEFS. / Friches et jeunes boisés feuillus, la plupart entre 10 et 30 ans d'âge ou jeunes inéquiens. Aussi, anciens défrichés colonisés par <i>Crataegus crus-galli</i>, <i>Crataegus sp.</i>, <i>Physocarpus opulifolius</i>. 2009 : Plus de 200 individus au total. 2008 (terrains adjacents au CEFS) : 35 individus.</i>			
45,338 / -73,798	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.02	2009-07-15
Meilleure source : Sabourin, A. 2009. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées de la ceinture verte de Châteauguay et Léry. 13 p. + annexes			

***Cyperus odoratus* - (15842)**

souchet odorant

MRC de Roussillon, ville de Châteauguay, ruisseau Saint-Jean / 1997 : Sable et gravier humide.

45,37 / -73,769	E (Existante, à déterminer) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1997
-----------------	--	-------	------

**SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Juglans cinerea - (18480)

noyer cendré

MRC de Roussillon, villes de Léry et de Châteauguay. L'occurrence débute au sud-ouest dans les érablières, les friches et les jeunes boisés entourant le Club de golf Bellevue et s'étend sur environ 5 km vers le nord-est toujours dans les érablières, les friches et les jeunes boisés jusqu'aux 2 rives du ruisseau Saint-Jean. Aussi sur les terrains adjacents au CEFS. / Érablière à érable à sucre et caryers avec quelques clairières arbustives, sur dolomie. Aussi dans les friches et jeunes boisés feuillus, la plupart entre 10 et 30 ans d'âge ou jeunes inéquiens. Aussi, anciens défrichés colonisés par *Crataegus suborbiculata*, *Crataegus* sp., *Physocarpus opulifolius*, *Physocarpus opulifolius*, *Rhamnus catharticus*, *Lonicera cf. tatarica*. 2010 : (Commission scolaire New Frontiers) : Une quinzaine d'individus. 2009 (Ceinture verte) : Plus de 400 individus. 2009 (Centre écologique Fernard-Séguin et terrains adjacents) : Plus de 200 individus. 2008 (inventaire partiel) : Plus de 300 individus.

45,349 / -73,781 BC (Bonne à passable - S (Seconde, 150 m) B3.11 2010

Meilleure source : Sabourin, A. 2009. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées de la ceinture verte de Châteauguay et Léry. 13 p. + annexes

Quercus bicolor - (4913)

chêne bicolor

MRC de Roussillon, villes de Léry et de Châteauguay, aussi réserve de Kahnawake. Occurrence divisée en 5 sous-populations. (1) : À environ 575 m au sud-est de l'embouchure du ruisseau Saint-Jean et à environ 50 m au nord du chemin Saint-Bernard. (2) : Grande étendue humide au nord du ruisseau Saint-Jean, entre le chemin Saint-Bernard, le boulevard d'Youville et la rue Notre-Dame Nord. (3) : Rive nord-ouest de l'île Saint-Bernard. (4) : Rive sud-est de l'île Saint-Bernard, à environ 450 m au nord du pont de la Sauvagine. (5) : Kahnawake, à l'embouchure de la rivière Châteauguay. / (1) : Jeune peuplement de feuillus humides. 2009 : 1 individu. (2) : Jeunes peuplements à feuillus humides et quelques fois dans le dénué humide. 2009 : Une douzaine d'individus. (3) : Peuplement de feuillus humides jeune inéquien. 2003 : Une cinquantaine d'individus. (4) : Peuplement à feuillus humides d'une cinquantaine d'années. 2003 : Une vingtaine d'individus. (5) : Peuplement à feuillus humides vieil inéquien. 2006 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,375 / -73,769 C (Passable) - S (Seconde, 150 m) B5.01 2009

Meilleure source : Sabourin, A. 2009. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées de la ceinture verte de Châteauguay et Léry. 13 p. + annexes

Ranunculus flabellaris - (15844)

renoncule à éventails

MRC de Roussillon, villes de Léry et Châteauguay, occurrence divisée en 4 sous-populations. (1) : Du côté est du chemin Saint-Bernard, à environ 875 m au sud-sud-est de l'embouchure du ruisseau Saint-Jean, au croisement du chemin Saint-Bernard et d'un chemin traversant la tourbière vers le lac Saint-Louis. (2) : Du côté est du boulevard de Léry, à environ 1,2 km au sud-sud-est de l'embouchure du ruisseau Saint-Jean, à l'est d'un développement domiciliaire. (3) : À l'ouest du boulevard de Léry, à l'est d'un développement domiciliaire nommé Presqu'île-Asselin. (4) : À l'est du boulevard de Léry, à environ 400 m au sud-ouest du développement domiciliaire situé au bout du chemin Saint-Laurent. / (1) : Jeune peuplement de feuillus humides de hauteur et densité moyennes. 2009 : Une centaine d'individus. (2) : Jeunes peuplement à feuillus tolérants et érablière rouge de hauteur et densité moyennes. 2009 : 930 individus. (3) : Peuplement à feuillus tolérants jeune inéquien, de hauteur et densité moyennes. 2009 : Plus de 600 individus. (4) : Peuplement à feuillus tolérants jeune inéquien, de hauteur et densité moyennes. 2009 : Une centaine d'individus.

45,361 / -73,781 B (Bonne) - S (Seconde, 150 m) B4.07 2009

**SGBIO**

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Meilleure source : Sabourin, A. 2009. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées de la ceinture verte de Châteauguay et Léry. 13 p. + annexes

***Thalictrum dasycarpum* - (19869)**

pigamon pourpré

MRC de Roussillon, ville de Châteauguay, au sud-est de la jonction du boulevard René-Lévesque et du chemin Saint-Bernard. Accès : Par le chemin Saint-Bernard jusqu'à environ 300 m vers le sud. / Friche herbacée avec quelques arbustes et arbres, en terrain légèrement ondulé. Sol argileux à drainage mésique. Ancien champ agricole abandonné. 2009 : 110 individus en fleurs, la quatrième semaine de juin.

45,365 / -73,771

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2009-06-25

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

***Viola affinis* - (15843)**

violette affine

MRC de Roussillon, ville de Châteauguay, ruisseau Saint-Jean / 1997 : Bois sec.

45,37 / -73,769

E (Existante, à déterminer) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1997

Meilleure source : Fondation de la faune du Québec 1998. Plan de mise en valeur récréo-éducatif de la frayère du Ruisseau Saint-Jean. 2 p.

***Zizania aquatica* var. *aquatica* - (15845)**

zizanie à fleurs blanches

MRC de Roussillon, ville de Châteauguay, ruisseau Saint-Jean / 1997 : Marais.

45,37 / -73,771

E (Existante, à déterminer) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1997

Meilleure source : Fondation de la faune du Québec 1998. Plan de mise en valeur récréo-éducatif de la frayère du Ruisseau Saint-Jean. 2 p.



SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 13

Nom latin

Nom commun	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	Statut canadien Cosepac / Lep	G	N			S	A	B	C	D	X	H	F	E	I	
FLORE																
<i>Allium canadense</i> var. <i>canadense</i> ail du Canada X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	23
<i>Cardamine bulbosa</i> cardamine bulbeuse X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	10
<i>Cardamine concatenata</i> dentaire laciniée X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	45
<i>Carya ovata</i> var. <i>ovata</i> caryer ovale X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N5	S3	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	116
<i>Crataegus crus-galli</i> var. <i>crus-galli</i> aubépine ergot-de-coq X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	NNR	S1	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<i>Crataegus suborbiculata</i> aubépine suborbiculaire X (Aucun) / X (Aucun)	G3?	N2	S2	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	15
<i>Cyperus odoratus</i> souchet odorant X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	16
<i>Juglans cinerea</i> noyer cendré	G4	N3N4	S2	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	315



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE
(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées. Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

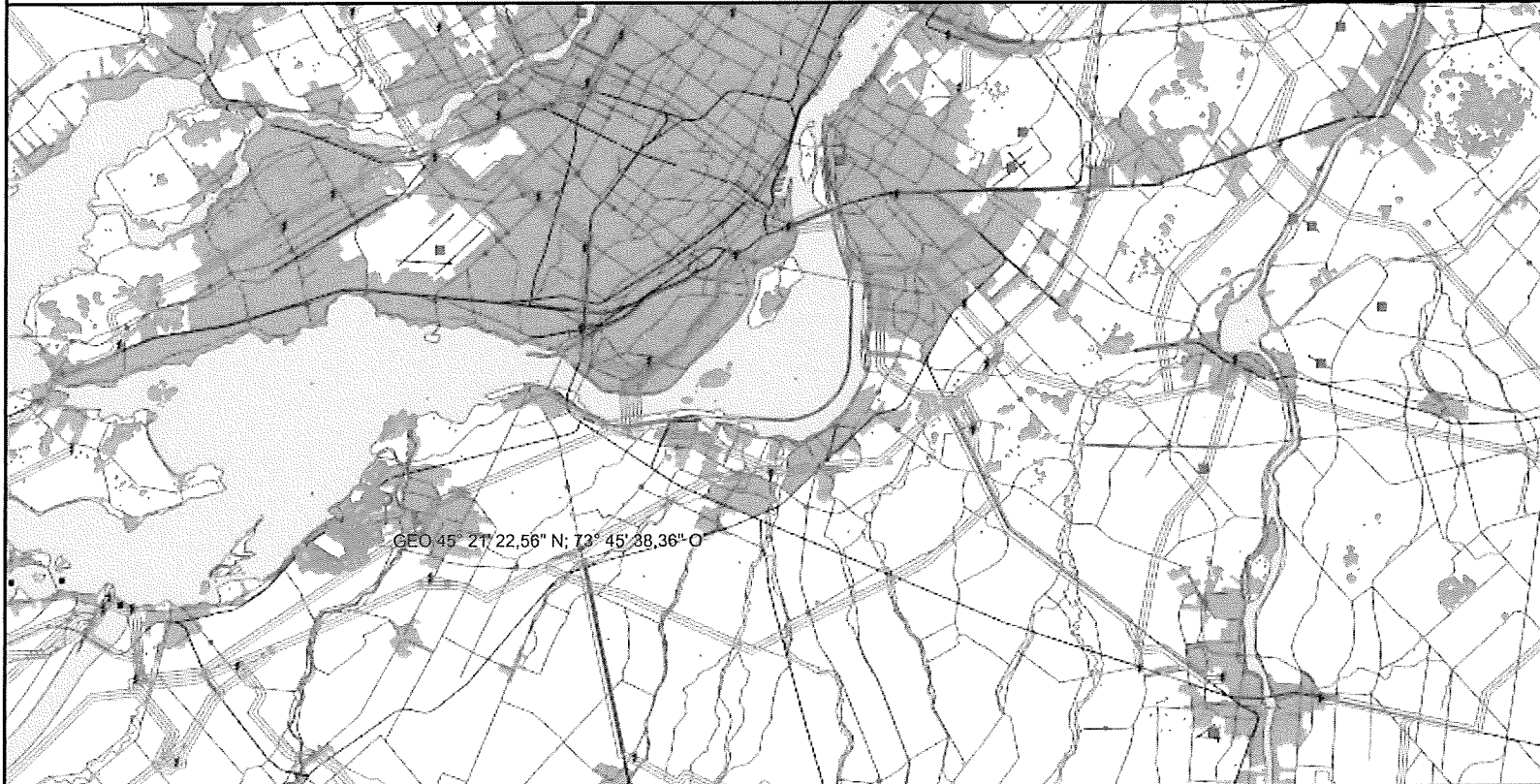
Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy, Conservation Systems Department, Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.

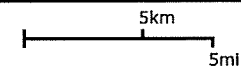


Projet Châteauguay 180207



- ▲ Sélection - Espèces végétales désignées et susceptibles
-
- ▲ Espèces végétales désignées et susceptibles
- Plantes

Échelle : 1 / 250 000



Source(s) des données :
Carte à titre de support visuel seulement

© Gouvernement du Québec, 2018

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques
Québec

Préparé par:
Dina Daher
Communications Longueuil (A)
2018-02-14

Châteauguay



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM		Éloïse Charpentier-Blanchette	
ADRESSE		3615A, rue Isabelle	
VILLE	Brossard	CODE POSTAL	J4Y 2R2
NO TÉL: RÉSIDENCE	514-213-4114	BUREAU	450-444-3255 poste 114
COURRIEL		eloise.charpentier-blanchette@terrapex.ca	
SIGNATURE	<i>E. Charpentier</i>	DATE	2018-03-19

DOCUMENT(S) DEMANDÉ(S)

Les cartes de localisation des prises d'eau municipale, aqueduc et puits privés dans un rayon d'un kilomètre du site à l'étude situé au 147, rue Principale à Châteauguay.

RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

DATE DE LA DEMANDE	
DATE DE L'ENVOI DE L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION	
DATE DE LA LIMITE (20 JOURS)	
DATE DE LA RÉPONSE	

TRAITEMENT EFFECTUÉ PAR

Eloise Charpentier-Blanchette

De: Knesevitch, Ivana <ivana.knesevitch@ville.chateauguay.qc.ca>
Envoyé: 20 mars 2018 13:45
À: Eloise Charpentier-Blanchette
Objet: Demande d'accès 2018-76 - Les cartes de localisation des prises d'eau municipale, aqueduc et puits privés dans un rayon d'un kilomètre du site à l'étude situé au 147, rue Principale à Châteauguay.
Pièces jointes: 76_carte_reseau_aqueduc.pdf; CAI_FI_avis_recours_pub(3).pdf

Madame,

En réponse à votre demande de documentation du 19 mars dernier pour obtenir copie des documents que vous décrivez comme suit :

- ✓ « Les cartes de localisation des prises d'eau municipale, aqueduc et puits privés dans un rayon d'un kilomètre du site à l'étude situé au 147, rue Principale à Châteauguay. »

Vous trouverez ci-joint le document demandé.

Soyez avisée que vous avez la possibilité de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour toutes autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

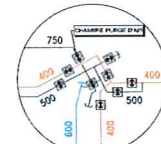
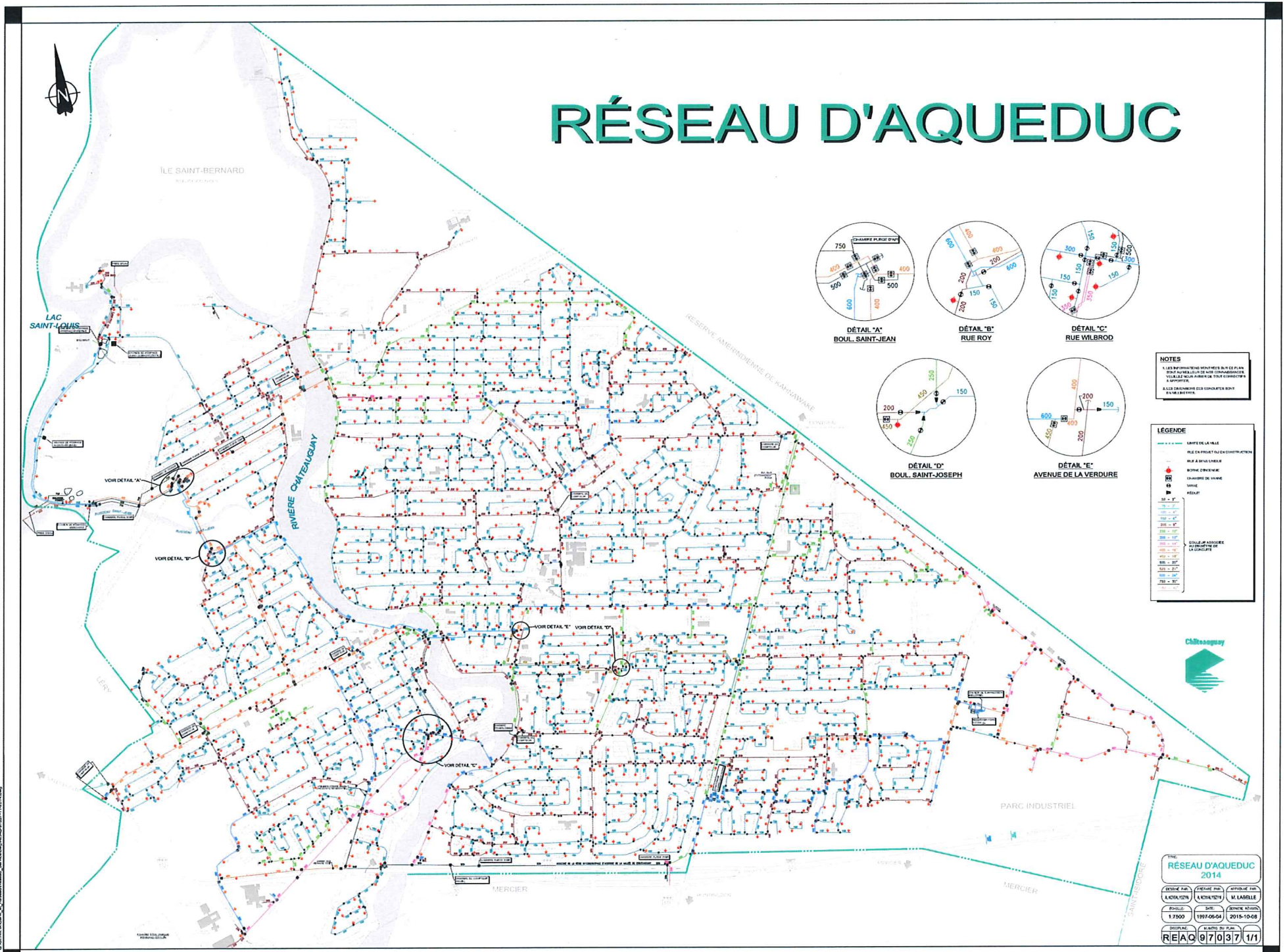
Châteauguay



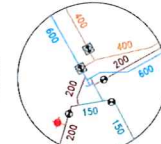
Ivana Knesevitch
Préposée au greffe
Direction du greffe et du contentieux
Ville de Châteauguay
Édifice de la Mairie
5, boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8
Téléphone : 450.698.3053
Télécopieur : 450.698.3317
www.ville.chateauguay.qc.ca

Pour monsieur Philippe St-Pierre, responsable de l'accès à l'information

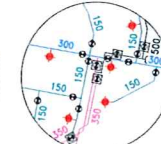
RÉSEAU D'AQUEDUC



DÉTAIL "A"
BOL SAINT-JEAN



DÉTAIL "B"
RUE ROY



DÉTAIL "C"
RUE WILBROD



DÉTAIL "D"
BOL SAINT-JOSEPH



DÉTAIL "E"
AVENUE DE LA VERDURE

NOTES

1 LES DIMENSIONS INDICÉES SUR CE PLAN SONT FAITES DANS LE BUT COMMERCIAL. VÉRIFIER POUR AVOIR LE TOUT COMPLET À L'APPRETE.

2 LES DIMENSIONS DES CONCRÈTES SONT EN MILLIMÈTRES.

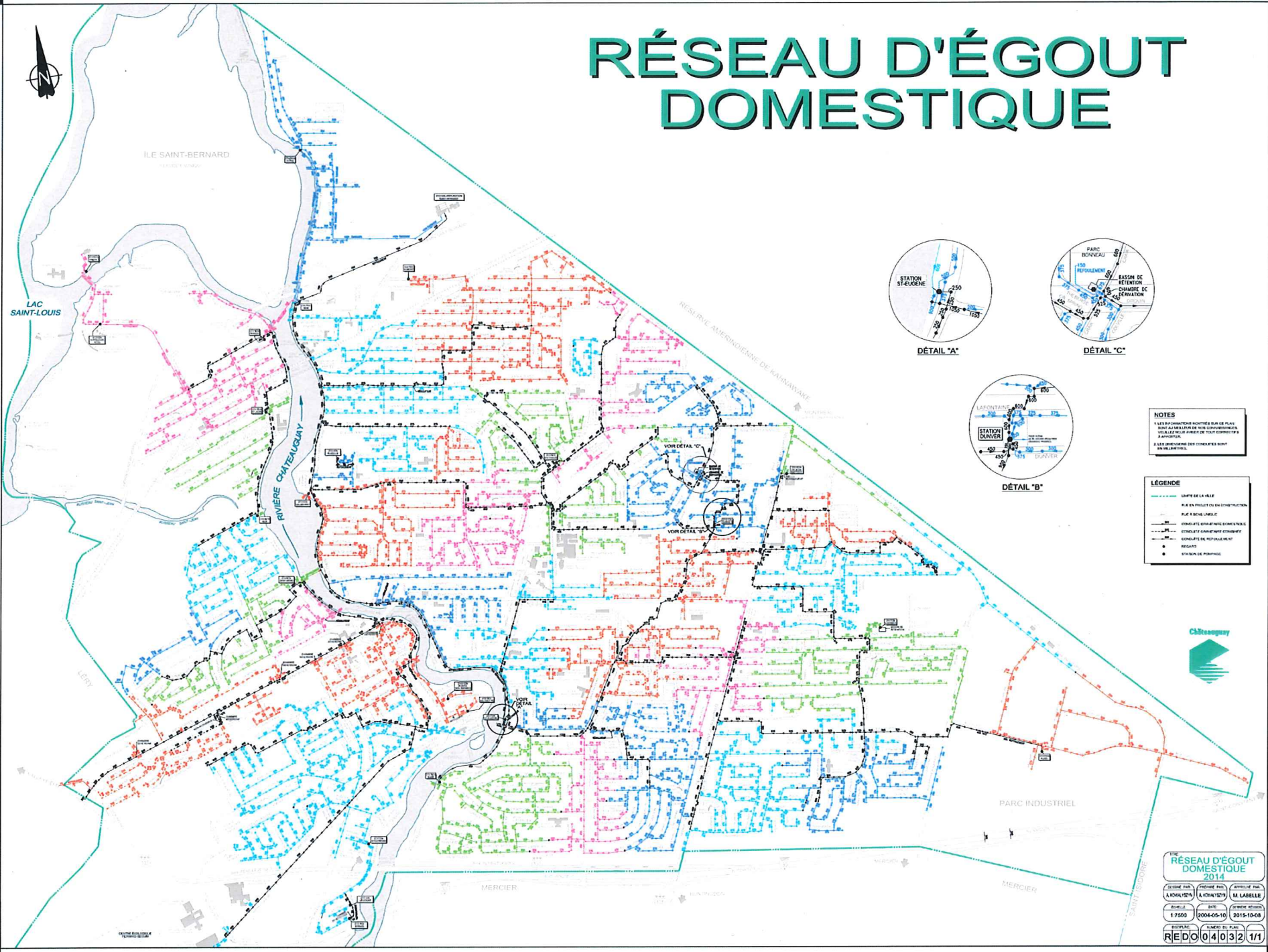


Plan
RÉSEAU D'AQUEDUC
2014

DESIGNÉ PAR A. BOUTIN	REVIZÉ PAR A. BOUTIN	APPROUVÉ PAR M. LABAILLE
PROJÉTÉ 1:7500	DATE 1997-06-04	SCHEMÉ N° 2015-10-08
DÉSIGNÉ RE/EAQ	NUMÉRO DU PLAN 097037	1/1

CHATEAUGUAY, QUEBEC, M14516088, Bureau technique, 11-03-2014

RÉSEAU D'ÉGOUT DOMESTIQUE



NOTES

- 1. LES DIMENSIONS INDICÉES SUR LE PLAN SONT À CARACTÈRE INDICATIF. VÉRIFIER SUR LE TERRAIN LES DIMENSIONS RÉELLES DE TOUT ÉLÉMENT À RÉFÉRER.
- 2. LES DIMENSIONS DES CONCRÈTES SONT EN MILLIMÈTRES.

LÉGENDE

- LIMITE DE LA VILLE
- EN PROJET OU EN CONSTRUCTION
- À RÉCONSTRUIRE
- À RÉTABLIR
- RÉTABLI
- MANÈGE
- STATION DE POMPAGE



RÉSEAU D'ÉGOUT DOMESTIQUE 2014			
ÉLÉVÉ PAR A. ROY (1974)	REVU PAR A. ROY (1974)	APPROUVÉ PAR M. LABELLE	
ÉCHELLE 1:7500	DATE 2004-05-10	REVUE RÉVISÉE 2015-10-08	
DIMENSION RÉDO	NUMÉRO DU PLAN 04032		1/1

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Phone: (418) 528-7741
Fax: (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Phone: (514) 873-4196
Fax: (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

14 juin 2006
Mise à jour le 20 septembre 2006

ANNEXE 4
PORTÉE ET LIMITATIONS

PORTÉE ET LIMITATIONS DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PHASE I

Ce rapport a été préparé à l'intention du client identifié dans ce document et de ses représentants. Toute utilisation de ce rapport par un tiers et toute décision prise à partir de ce rapport ou basée sur une de ses conclusions demeurent la responsabilité de ce tiers. Terrapex n'acceptera aucune responsabilité pour des dommages causés à un tiers suite à une décision prise ou à une action basée sur le présent rapport. Les données factuelles et les interprétations contenues dans ce document se rapportent spécifiquement au projet décrit dans ce rapport et à la propriété à l'étude, et ne s'appliquent à aucun autre projet ou site ni ne peuvent être extrapolées aux terrains contigus à la propriété, à moins d'avis contraire émis dans le présent rapport.

La présente évaluation environnementale a été effectuée, dans l'ensemble, conformément aux spécifications applicables de la norme CSA Z768-01 de l'ACNOR, en fonction des informations et données de base disponibles.

Les conclusions qui sont présentées dans ce rapport sont basées sur le meilleur jugement du ou des évaluateurs, compte tenu des normes environnementales en vigueur et des conditions physiques dans lesquelles se trouvait la propriété lors de l'inspection.

L'interprétation des données et des résultats contenus dans ce rapport est fondée, au meilleur de notre connaissance, sur les informations obtenues lors de l'enquête historique, de l'analyse des documents consultés et de l'inspection de la propriété au moment où elles ont été obtenues. Les résultats pourraient s'avérer différents si des activités polluantes se produisent sur la propriété ou sur des propriétés voisines après la date de rédaction du présent rapport. Sauf si autrement spécifié, les travaux réalisés dans le cadre de la présente évaluation environnementale n'ont pas comporté les recherches de titre et l'examen des rôles d'évaluation des terrains localisés au voisinage de la propriété.

L'historique du site est basé sur des informations fournies par diverses parties, telles que les instances gouvernementales (fédérale, provinciale et municipale) ainsi que les personnes consultées et identifiées dans le texte du document. Ces informations n'ont fait l'objet d'aucune vérification indépendante, sous réserve des mentions spécifiques faites dans le présent rapport, et Terrapex ne peut en garantir l'exactitude. Malgré que toutes les informations pertinentes aient été demandées aux instances précitées, Terrapex ne peut garantir que toutes ces informations ont effectivement été obtenues dans tous les cas et n'acceptera aucune responsabilité pour des dommages subis, lesquels auraient pu être évités si les informations demandées avaient été fournies.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Québec

LÉCOPIEUR

A: IRIS DIAZ

DE: R. Luss

NOMBRE DE PAGES: 1

COMPTÉ RENDU D'APPEL

A.R. 16-2006 1027 -2752()

ALERTE

Reçue par: SOS Heure que le service téléphonique vous a appelé: ___ h ___ min

Date: 2006-10-27 Heure que vous avez rappelé le service téléphonique: ___ h ___ min

MESSAGE DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Articles 53-54 de L.A.D.

Nom: _____ Fonction: _____

Organisme: Cie Auger Adresse: _____

No téléphone: (Articles 53-54 de L.A.D.) Ville: Chateauguay

Message: « Demande l'ANONYMAT »

TYPE D'ÉVÉNEMENT

- Aérien Bris d'équipement Carcasse Déversement illégal
- Ferroviaire Glissement de terrain Incendie Inondation embâcle
- Inondation eau claire Inondation Frasil Manutention Maritime
- Pluie diluvienne Réservoir Routier Tornade
- Travaux illégaux Autres

Explication: Weg diesel lors de remplissage - Toilettes ds égouts plusieurs

Nom de la ville: Chateauguay No de la ville: 67050

TRAITEMENT DE L'ÉVÉNEMENT

Heure que le plaignant vous a appelé: Début: 13 h 52 min Fin: ___ h ___ min

Explications additionnelles: Autobus Auger métropolitain, prise au 147, principale n'a aucun respect de l'environnement - Au cours de 2005 et 2006, la C.S.S.T. leur a recommandé une amélioration sur bords des gros réservoirs. Rien a été fait - les excréments et papiers sont pelletés derrière le bus, etc

TRANSFERT (O/N) 0 Immédiat: ___ Différé: X Date: 06-10-27

No de région: 7 Yvan Tremblay Heurs que vous avez appelé: ___ h ___ min

Nom de la personne: 16 Heure du retour d'appel: ___ h ___ min

Transféré à (service ou code): URG

Commentaires: _____

TRAITEMENT TERMINÉ À: 14 h 10 min Période de traitement: Int.: X Ext.: ___ Comb.: ___

Signature: Murielle Pelletier Date: 2006-10-27

Direction régionale de la Capitale Nationale
Urgence Environnement Québec
365, 55è Rue Ouest
Charlesbourg (Québec) G1H 7M7

Téléphone : 24HRES : 1-866-694-5454
Télécopieur : (418) 646-1214
Internet : http://www.menv.gouv.qc.ca



RAPPORT DE VÉRIFICATION DE TRANSMISSION

HEURE : 10/27/2006 14:11
NOM : CENTRALE
FAX : 4186430338
TÉL :
#SER. : 000000001235

DATE, HEURE
NUMÉRO/NOM FAX
DURÉE
PAGE(S)
RÉSULTAT
MODE

10/27 14:11
MONTEREGIE
00:00:19
01
OK
STANDARD
MCE

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs

Québec

COMPTE RENDU D'APPEL

A.R. 16-2006 1027 -2752()

ALERTE

Reçue par : SOS Heure que le service téléphonique vous a appelé : ___ h ___ min
Date 2006-10-27 Heure que vous avez rappelé le service téléphonique : ___ h ___ min

MESSAGE DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Nom : Articles 53-54 de la L.A.D.
Organisme : Articles 53-54 de L.A.D. Adresse : ___
No téléphone : ___ Ville : Chateauguay
Message : « Demande l'ANONYMAT »

TYPE D'ÉVÈNEMENT

Aérien Bris d'équipement Carcasse Déversement illégal
Ferroviaire Glissement de terrain Incendie Inondation embâcle
Inondation eau claire Inondation Frazil Manutention Maritime
Pluie diluvienne Réservoir Routier Tornade
Travaux illégaux Autres

Explication : Wdr. diesel lors du remplissage - Toilettes ds esprit plusieurs
Nom de la ville : Chateauguay No de la ville : 107050

TRAITEMENT DE L'ÉVÈNEMENT

Heure que le plaignant vous a appelé : Début : 13h 52 min Fin : ___ h ___ min

Explications additionnelles : Multicalluses brûtes, volatiles, aires au 147,
Principale n'a aucun respect de l'environnement -
Au cours de 2005 et 2006 la B.S.S.T. leur a recommandé
une amélioration aux bords des zones réservoirs. Rien a
été fait - les excréments et déchets sont ballottés derrière la cas.

Brossard, 12 novembre 2019

MDELC
REÇU LE

12 DEC. 2019

DRAE - Industriel

À qui de droit
Inovario Développement Immobilier
900, boulevard de Périgny
Chambly (Québec)
J3L 1W6

**Objet : Qualité environnementale des sols à la limite de propriété
Propriété sise au 147, rue Principale, Châteauguay (Québec)
Projet N° CM4275.0**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de travaux de réhabilitation à l'endroit de la propriété sise au 147, rue Principale à Châteauguay, des sols contaminés ont été excavés et acheminés hors-site.

Les travaux de réhabilitation environnementale ont été réalisés entre le 2 et le 16 août 2018 sous la supervision d'un membre du personnel professionnel de Terrapex Environnement Ltée. Ces travaux ont tous été réalisés conformément aux spécifications préconisées dans les documents du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MELCC).

Par la présente, nous tenons à vous informer que les échantillons prélevés à l'endroit de la limite de propriété (Lot 6 107 577) avec celles (Lots 6 107 586 et 6 107 588), dont Inovario Développement Immobilier en est la propriétaire, ont révélé des concentrations en hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀ supérieures aux valeurs limites de l'Annexe I du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* du MELCC, équivalentes aux critères B du *Guide d'intervention*, critères applicables à un usage résidentiel.

La figure 1 de l'annexe 1 montre la localisation des échantillons à la limite de propriété ayant présenté des concentrations supérieures aux critères B.

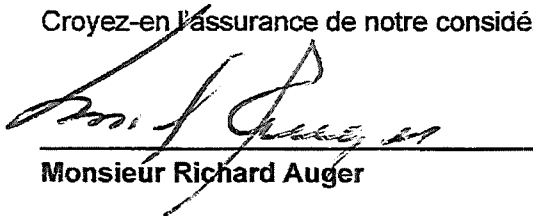
Cette lettre ne constitue pas une garantie, mais plutôt une description des informations que 4423241 Canada inc. détient concernant les conditions environnementales du secteur visé par l'étude. Le choix des paramètres d'analyses a été basé sur les activités d'un garage d'entretien mécanique d'autobus, incluant un lave-auto et un poste d'alimentation de carburant qui ont eu lieu sur le site jusqu'en 2015.

Les informations et conclusions contenues dans cette lettre sont considérées comme confidentielles et privilégiées. Toute divulgation, reproduction partielle ou totale est interdite sans le consentement écrit de 4423241 Canada inc.

Il est à noter que 4423241 Canada inc. se dégage de toute responsabilité à l'égard de toute autre contamination provenant d'immeubles adjacents à l'immeuble cité en objet ou autre.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction que ces informations vous seront utiles pour vos dossiers et demeurons à votre disposition pour tout renseignement additionnel qui pourrait vous être nécessaire.

Croyez-en l'assurance de notre considération distinguée.



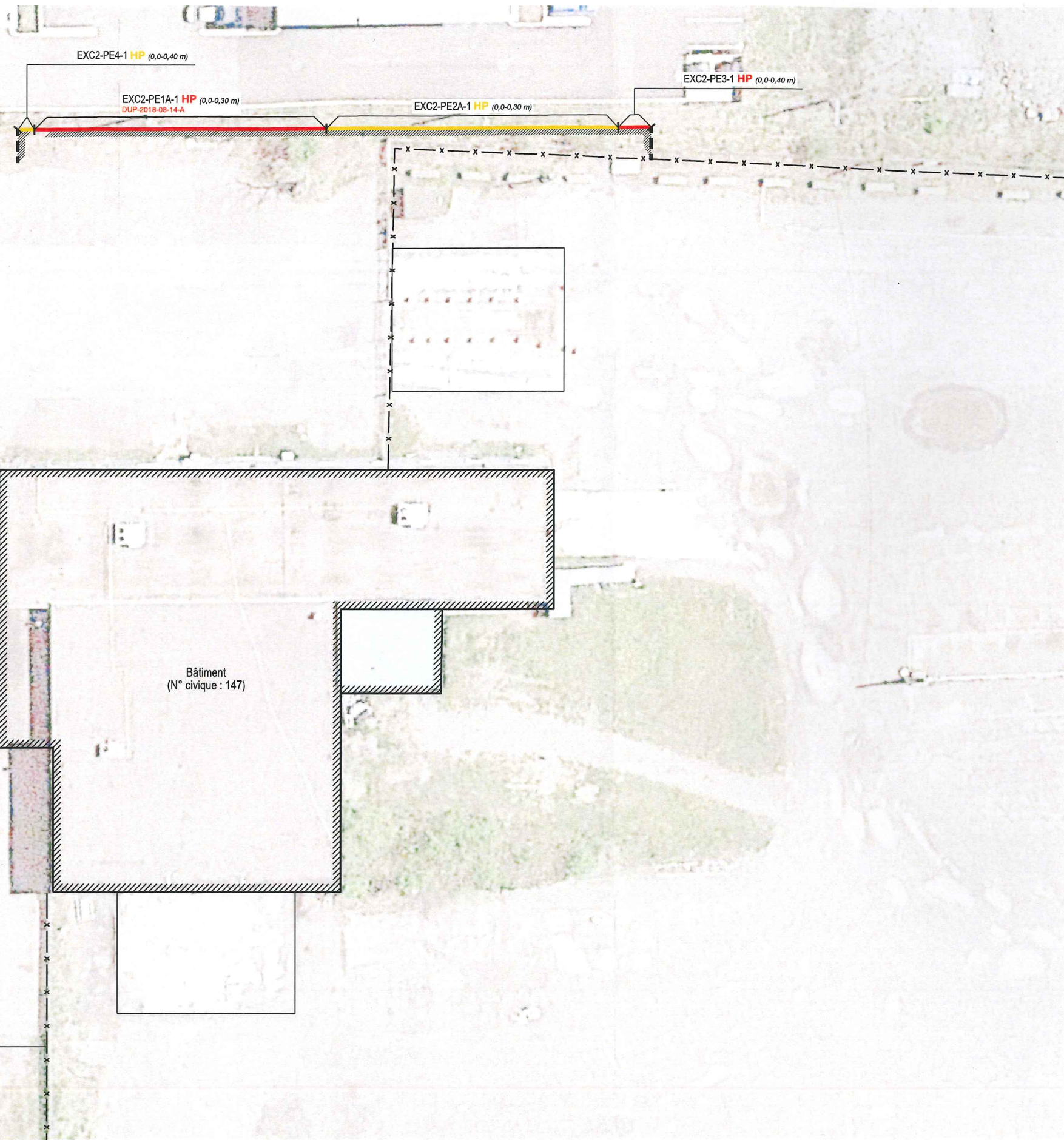
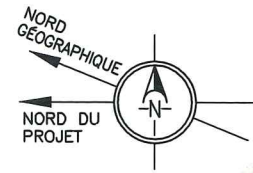
Monsieur Richard Auger

4423241 Canada inc.
47, rue Antoine Couillard
Mercier (Québec)
J6R 0A4

p.j. Figure

ANNEXE

FIGURE



MDELCC
REQU...
12 DEC. 2019
DRAE - Industr

O:\Projets\Projets - Montreal\TTT\Transdev\CM4275-0\Phase III - Châteauguay\Desains\E3 (avis au voisin)\CM4275-0_E3_D1.dwg

LÉGENDE

- Limite d'excavation (Terrapex, août 2018)
- Limite de bâtiment
- Limite de propriété

CONCENTRATIONS COMPARÉES AUX CRITÈRES DU MELCC (lorsqu'inscrit) :

- Paramètre(s) (0,0 - 0,61 m) inférieures au critère A (profondeur (m))
- Paramètre(s) (0,0 - 0,61 m) supérieures au critère A mais inférieures au critère B/ valeur de l'Annexe I du RPRT (profondeur (m))
- Paramètre(s) (0,0 - 0,61 m) supérieures au critère B/valeur de l'Annexe I mais inférieures au critère C /valeur de l'Annexe II du RPRT (profondeur (m))
- Paramètre(s) (0,0 - 0,61 m) supérieures au critère C/valeur de l'Annexe II mais inférieures au critère RESC (profondeur (m))
- Paramètre(s) (0,30-1,30 m) supérieures aux valeurs du RESC (profondeur (m))

PARAMÈTRE(S) :

HP Hydrocarbures pétroliers
HP C₁₀-C₅₀

Note : Référer au(x) tableau(x) pour les résultats analytiques complets

Source : Terrapex Environnement Ltée, dessin N° CM4275-0_D2.dwg, 1er novembre 2018.



4423241 CANADA INC.

Projet
RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE
- AVIS AU VOISIN -
147, rue Principale
Châteauguay (Québec)

Titre
QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE
DES SOLS



Dessiné par : M. Martin

Préparé par :-

Vérfié par : J. Hawke

Date
1er novembre 2019

Projet N°
CM4275.0

Approbation

FIGURE 1

Le 16 août 2002

Monsieur Pierre Gaudreault, Directeur des opérations
Investissements Richard Auger Inc.
147, rue Principale
Châteauguay (Québec)
J6K 1G2

N/Réf. : 7610-16-01-0257500
N/Intervention : 300020521

Objet : Terrain contaminé du 147, rue Principale (Châteauguay)

Monsieur,

Nous avons bien reçu le rapport *Suivi environnemental suite à l'enlèvement d'un réservoir de carburant diesel et d'un îlot des pompes*, daté de Septembre 2001, concernant le terrain précité, signés par Michel Tremblay, ing., M.Sc. de la firme TERRAPEX ENVIRONNEMENT LTÉE .

L'analyse préliminaire des informations contenues dans le document que vous nous avez soumis et qui est mentionné ci-dessus, semble indiquer qu'il y a eu présence d'au moins un contaminant, dont la concentration était supérieure aux critères définis par la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* pour un usage commercial du sol et/ou de l'eau souterraine.

La présence d'une venue d'eau dans l'excavation , où a été retrouvé le sol contaminé, confirme la nécessité de caractériser l'eau souterraine, tel que décrit dans le document de référence *Ligne directrices d'intervention, Enlèvement de réservoirs souterrains ayant contenu des produits pétroliers*.

...2

Direction régionale de la Montérégie
Service industriel
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (QC) J4K 2T5

Téléphone: (450) 928-7607, poste 227
Télécopieur: (450) 928-7625
Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>
Courriel :richard.matthieu@menv.gouv.qc.ca

Nous vous informons qu'à titre de propriétaire du terrain, vous devez assumer la garde des contaminant qui s'y trouvent. S'il advient que cette contamination cause des préjudices à l'environnement et/ou porte atteinte à la santé ou à la sécurité de la population, vous aurez à prendre les mesures nécessaires pour vous assurer, le cas échéant, de la décontamination ou d'une réhabilitation additionnelle.

Toutefois, cette situation ne justifie pas l'urgence d'une analyse plus approfondie de votre dossier par le Ministère et ce, dans un avenir prévisible.

Nous vous avisons que certaines informations inscrites dans votre dossier ont été incluses dans le *Système de gestion des terrains contaminés* (SGTC) du ministère de l'Environnement. Les informations contenues dans cette banque de données peuvent être transmises à quiconque en fait la demande, ladite banque étant du domaine public.

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Richard Matthieu
Analyste
Service industriel

RM/rm

p.j. Fiche SGTC

Le 21 novembre 2002

Monsieur Pierre Gaudreault, Directeur des opérations
Investissements Richard Auger Inc.
147, rue Principale
Châteauguay (Québec)
J6K 1G2

N/Réf. : 7610-16-01-0257500
N/Intervention: 300020521

Objet : Terrain contaminé du 147, rue Principale (Châteauguay)

Monsieur,

Pour faire suite à l'analyse de M. Richard Matthieu du 16 août 2002. Le MENV réitère ses demandes au point de vu de la caractérisation des eaux souterraines.

L'analyse approfondie de votre dossier a permis de mettre en évidence que lors des travaux d'enlèvement des réservoirs (art. 260.2 du *Règlement sur les produits pétroliers*), aucune analyse des eaux souterraines ne fut effectuée. Selon les *Lignes directrices d'intervention : enlèvement de réservoirs souterrains ayant contenu des produits pétroliers*, section 3.1.2, il est demandé de faire un suivi de la qualité des eaux souterraines durant un an. Le ministère vous demande d'effectuer un suivi des eaux souterraines du secteur du réservoir qui a été excavé le 18 juin 2001.

De plus, lors des travaux d'enlèvement du réservoir, la compagnie de pompage Claubert s'est chargée de la disposition des eaux contaminés qui était au ...2

Direction régionale de la Montérégie
Service industriel
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (QC) J4K 2T5

Téléphone: (450) 928-7607, poste 263
Télécopieur: (450) 928-7625

Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>
Courriel : louis-filip.richard@menv.gouv.qc.ca

fond de l'excavation. Le ministère vous demande de nous fournir les reçus ou un certificat de disposition de cette eau, ceux-ci n'ayant pas été présentés dans le rapport de Terrapex Environnement ltée.

Nous vous informons qu'à titre de propriétaire du terrain, vous devez assumer la garde des contaminant qui s'y trouvent. S'il advient que cette contamination cause des préjudices à l'environnement et/ou porte atteinte à la santé ou à la sécurité de la population, vous aurez à prendre les mesures nécessaires pour vous assurer, le cas échéant, de la décontamination ou d'une réhabilitation additionnelle.

Nous vous avisons que certaines informations inscrites dans votre dossier ont été incluses dans le *Système de gestion des terrains contaminés* (SGTC) du ministère de l'Environnement. Les informations contenues dans cette banque de données peuvent être transmises à quiconque en fait la demande, ladite banque étant du domaine public.

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Louis-Filip Richard
Hydrogéologue
Service industriel

LFR/lfr

NOTE

DESTINATAIRE : Luc St-Martin
EXPÉDITEUR : Richard Matthieu
DATE : Le 5 avril 2002
OBJET : 147 rue Principale, Chateauguay
N/Réf.: 7610-16-01-0257500

Le rapport reçu indique que le contaminant recherché est de l'huile diesel. On relève l'absence d'analyse des BTEX.

Lors des travaux d'enlèvement du réservoir, le sol était contaminé et ne répondait pas au critère d'usage commercial. Le sol excavé a été éliminé selon les règles. Le réservoir reposait sur le roc (roc creusé pour recevoir celui-ci). Il y a eu sur-excavation à l'horizontale de la couche de surface (0 à 1 mètre). Il n'y eu aucune caractérisation du roc de fond.

Il y a accumulation d'eau dans la fosse suite à une venue d'eau. On n'a pas d'information au sujet de la destination d'élimination, de cette eau d'origine souterraine.

Le site est dans une zone où il y a un horizon perméable, de dépôt silteux avec un peu de sable et gravier de moins de 1 mètre. Cet horizon repose sur une roche de fond, quelques fois affleurante, de grande perméabilité, selon la carte de vulnérabilité de l'eau souterraine.

Il y a un puits à environ 600 mètres (en amont si on se réfère à la pente du terrain). Les puits de l'aqueduc municipale sont au-delà d'un km et semblent être situé dans un bassin versant différent de celui du site.

En conclusion, la présence d'un puits, conjuguée à du sol contaminé reposant sur du roc perméable nécessite la caractérisation de l'eau souterraine. Mais le traitement du dossier sera un **transfert << long >>**.

ATTENTION : il y a plus de 40 lots pour ce terrain. Lors de la communication avec le propriétaire, il faudrait clarifier les lots qui sont réellement touchés.


Richard Matthieu
Analyste

Direction régionale de la Montérégie
Service industriel
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (QC) J4K 2T5

Téléphone: (450) 928-7607, poste xxxx
Télécopieur: (450)928-7625
Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>
Courriel: xxxx.xxxxxxxx@menv.gouv.qc.ca

!
On n'a pas la localisation dans le rapport.

RAPPORT D'INSPECTION

N/DOSSIER : 7610-16-01-0995100
N/INTERVENTION : 300321931
DATE INSPECTION : 8 novembre 2006

HEURE : Arrivée : 15h30
Départ : 16h00

DATE DE RÉDACTION : 21 novembre 2006

1. IDENTIFICATION

INSPECTEUR/INSPECTRICE : Lucie Veilleux
ACCOMPAGNÉ(E) DE : —

LIEU INSPECTÉ

Les Autobus Auger
147, rue Principale
Châteauguay (Québec)
J6K 1G2

ADRESSE POSTALE (si différente)

PLAIGNANT(E) :

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
Articles 53-54 de L.A.D.	
Rencontré(e) : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>	

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
Articles 53-54 de L.A.D.	

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) <input type="checkbox"/>	CROQUIS <input type="checkbox"/>	CARTE(S) <input type="checkbox"/>	ÉCHANTILLONS <input type="checkbox"/> EAU <input type="checkbox"/> AIR <input type="checkbox"/> SOL <input type="checkbox"/> MDR
AUTRE(S) <input type="checkbox"/>			

Précisez :

BUT(S) : Vérifier le bien fondé de la plainte relativement au rejet dans l'environnement d'eaux usées provenant des toilettes des autobus.

N/DOSSIER : 7610-16-01-0995100

DATE DE RÉDACTION : 21 novembre 2006

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

À mon arrivée, je me suis présentée à la réception. On m'a dit que le directeur des opérations était en réunion avec le syndicat des employés. Je suis donc ^{allé} rencontrer le mécanicien dans le garage. Celui-ci m'a fait voir l'aire de lavage des autobus. Il m'a dit que les toilettes des autobus étaient vidangées dans le drain de plancher, lequel est relié à la pompe submersible qui dirige les eaux vers le réseau d'égout municipal. J'ai donc vérifié l'aspect général du terrain et je n'ai pas remarqué la présence de résidus de toilette.

J'ai donc rappelé la plaignante pour l'en informer. Cette dernière m'a dit qu'il y avait une autre aire de lavage pour les autobus, situé à côté du réservoir de carburant, à gauche du bâtiment, et que c'est là que les résidus de papiers sont retirés à la pelle environ une fois par 3 semaines pour être ensuite déposés à la limite arrière du terrain, en face de l'entrée des autobus vers la cours arrière. Je lui ai dit de nous rappeler quand cela se produirait.

3. CONCLUSION

La présente inspection n'a pas permis de conclure que la plainte était fondée.

4. RECOMMANDATION(S)

Je recommande de fermer l'intervention.

5. VÉRIFICATION

INSPECTÉ PAR :

Lucie Vallée
(signature)

2006-11-21
(date)

VÉRIFIÉ PAR :

L. Segin
(signature)

2006-11-30
(date)

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

OK.
